

Table des matières

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière 1

États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global..... 2

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres..... 3

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie..... 4

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés 5-38

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

(non audités, en milliers de \$ CA)

Aux	Note	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	80 426 \$	113 568 \$
Trésorerie soumise à restrictions	6	24 339	22 350
Placements à court terme	5	929	25 937
Créances clients	19	14 005	19 693
Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs	7	21 195	15 247
Montant à recevoir au titre des débetures convertibles	17	6 394	13 354
Charges payées d'avance		8 630	10 762
Stocks	8	93 536	83 854
Actifs biologiques	9	7 993	7 371
		257 447	312 136
Immobilisations corporelles			
Immobilisations incorporelles	10	331 582	258 793
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11	18 531	127 282
Créances locatives à long terme	22	70 656	52 849
Licence et redevances payées d'avance – HIP		4 738	–
Placements à long terme	29	1 196	1 409
Goodwill	23	6 630	14 277
	12	–	111 877
		690 480	878 623
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		45 131	45 581
Droits d'accise à payer		5 473	3 494
Passifs liés aux bons de souscription	13, 16	6 972	493
Obligation locative – partie courante	31	4 454	–
Emprunt à terme – partie courante	18	3 207	3 117
Contrats déficitaires	26	3 000	–
		68 237	52 685
Emprunt à terme			
Passif au titre des loyers différés	18	28 547	30 257
Passif d'impôt différé		–	946
Obligation locative	36	–	6 023
Débetures convertibles	31	25 732	–
	14	47 274	–
		169 790	89 911
Capitaux propres			
Capital social	15	846 396	799 706
Réserve pour paiements fondés sur des actions	15	60 026	40 315
Bons de souscription	15	54 783	60 433
Surplus d'apport	14, 15	29 525	–
Déficit cumulé		(471 040)	(112 742)
Participation ne donnant pas le contrôle	30	1 000	1 000
		520 690	788 712
		690 480 \$	878 623 \$

Continuité d'exploitation (note 1)

Engagements et éventualités (note 26)

Événements postérieurs à la date de clôture (note 38)

Approuvé par le conseil d'administration, /signé/ Jason Ewart, administrateur

/signé/ Michael Munzar, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés intermédiaires résumés des résultats et du résultat global

(non audités, en milliers de \$ CA, sauf les montants par action)

	Note	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
		31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Produits tirés de la vente de marchandises	32	23 817 \$	16 179 \$	43 114 \$	22 809 \$
Droits d'accise		(6 861)	(2 803)	(11 699)	(3 817)
Produits nets tirés de la vente de marchandises		16 956	13 376	31 415	18 992
Produits complémentaires	28	51	62	92	109
Produits nets		17 007	13 438	31 507	19 101
Coût des marchandises vendues	8, 20	11 331	6 499	21 393	9 329
Marge brute avant ajustements de la juste valeur		5 676	6 939	10 114	9 772
Montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus	8	5 447	3 690	12 111	4 407
Profit latent découlant des variations de la juste valeur des actifs biologiques	9	(7 948)	(8 354)	(14 999)	(13 477)
Radiation des actifs biologiques et coûts de destruction	8, 9	–	–	663	–
Dépréciation des stocks à leur valeur nette de réalisation	8	–	–	2 175	–
Perte de valeur des stocks	8	16 089	–	39 130	–
(Perte brute) marge brute		(7 912) \$	11 603 \$	(28 966) \$	18 842 \$
Charges d'exploitation					
Frais généraux et administratifs		14 446	8 161	30 419	13 076
Marketing et promotion		377	4 839	6 595	16 550
Rémunération à base d'actions	15, 20	7 903	4 960	16 067	9 649
Recherche et développement		1 201	–	2 945	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	1 683	74	3 350	224
Amortissement des immobilisations corporelles	10	1 992	452	3 325	1 025
Frais de restructuration	34	259	–	3 981	–
Dépréciation des immobilisations corporelles	10	32 082	–	32 784	–
Dépréciation des immobilisations incorporelles	11	106 189	–	106 189	–
Dépréciation du goodwill	12	111 877	–	111 877	–
Comptabilisation du contrat déficitaire	26	3 000	–	3 000	–
Sortie d'actifs à long terme		497	–	497	–
	20	281 506 \$	18 486 \$	321 030 \$	40 524 \$
Perte d'exploitation		(289 418)	(6 883)	(349 996)	(21 682)
Autres profits et pertes	21	(8 749)	2 558	(14 325)	4 553
Perte et résultat global attribuables aux actionnaires avant impôts		(298 167) \$	(4 325) \$	(364 321) \$	(17 129) \$
Impôts sur le revenu	36	–	–	6 023	–
Total de la perte nette		(298 167) \$	(4 325) \$	(358 298) \$	(17 129) \$
Perte nette par action, résultat de base et dilué		(1,13) \$	(0,02) \$	(1,38) \$	(0,09) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation					
De base et dilué	15	263 343 406	198 323 003	260 170 029	196 777 997

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audités, en milliers de \$ CA, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Pour les semestres clos les	Note	Nombre d'actions ordinaires	Capital social	Réserve pour paiements fondés sur des actions	Bons de souscription	Surplus d'apport	Participation ne donnant pas le contrôle	Déficit cumulé	Capitaux propres
Solde au 31 juillet 2019		256 981 753	799 706 \$	40 315 \$	60 433 \$	– \$	1 000 \$	(112 742) \$	788 712 \$
Émission d'actions ordinaires – Placement inscrit de 25 M\$ US	15	14 970 062	26 782	–	–	–	–	–	26 782
Émission d'actions ordinaires – Placement inscrit de 20 M\$ US	15	11 976 048	22 323	–	–	–	–	–	22 323
Frais d'émission		–	(2 815)	–	–	(27)	–	–	(2 841)
Placement privé de 70 M\$ – Débentures convertibles non garanties	14	–	–	–	–	23 902	–	–	23 902
Expiration de bons de souscription	15	–	–	–	(5 650)	5 650	–	–	–
Exercice de bons de souscription	15	71 424	177	–	–	–	–	–	177
Exercice d'options d'achat d'actions	15	116 532	223	(87)	–	–	–	–	136
Rémunération à base d'actions	15, 20	–	–	19 798	–	–	–	–	19 798
Perte nette totale		–	–	–	–	–	–	(358 298)	(358 298)
Solde au 31 janvier 2020		284 115 819	846 396 \$	60 026 \$	54 783 \$	29 525 \$	1 000 \$	(471 040) \$	520 690 \$
Solde au 31 juillet 2018		193 629 116	347 233 \$	6 139 \$	12 635 \$	– \$	– \$	(43 134) \$	322 873 \$
Émission d'actions ordinaires	15	8 855 000	57 558	–	–	–	–	–	57 558
Frais d'émission	15	–	(3 332)	–	–	–	–	–	(3 332)
Émission de bons de souscription	22	–	–	–	42 386	–	–	–	42 386
Exercice d'options d'achat d'actions	15	1 349 070	1 412	(550)	–	–	–	–	862
Exercice de bons de souscription	14, 15	2 327 647	5 540	–	(361)	–	–	–	5 179
Exercice de bons de souscription de courtier/d'intermédiaire	15	1 492 777	5 994	–	(1 230)	–	–	–	4 764
Rémunération à base d'actions	15	–	–	10 034	–	–	–	–	10 034
Perte nette		–	–	–	–	–	–	(17 129)	(17 129)
Solde au 31 janvier 2019		207 653 610	414 405 \$	15 623 \$	53 430 \$	– \$	– \$	(60 263) \$	423 195 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audités, en milliers de \$ CA)

Pour les semestres clos les	Note	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Activités d'exploitation			
Total de la perte nette		(358 298) \$	(17 129) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Recouvrements d'impôts	36	(6 023)	–
Amortissement des immobilisations corporelles	10	3 325	1 025
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	3 350	224
Perte latente (profit latent) à la réévaluation des débetures convertibles	17	3 041	(5 978)
Profit latent découlant des variations de la juste valeur des actifs biologiques	9	(14 999)	(13 477)
Ajustement latent lié à la juste valeur des placements	23	8 223	–
Perte sur placements		226	–
Amortissement des frais de financement reportés	18	130	–
Produits d'intérêts courus		1 756	(417)
Amortissement de la licence et redevances payées d'avance – HIP	29	213	–
Radiation des stocks et des actifs biologiques		2 838	–
Dépréciation des stocks à leur valeur nette de réalisation	8	39 130	–
Quote-part de la perte sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	22	3 273	645
Montants de la juste valeur réalisée inclus dans les stocks vendus	8	12 111	4 407
Rémunération à base d'actions	15,20	16 067	10 034
(Profit) perte à la réévaluation des instruments financiers	13	(3 011)	3 152
Dépréciation du goodwill et autres pertes de valeur		250 850	–
Contrat déficitaire	26	3 000	–
Perte à la cession d'actifs à long terme		497	–
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie	35	(51 211)	(17 945)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation			
		(85 512)	(35 459)
Activités de financement			
Émission d'actions ordinaires	15	58 702	57 558
Frais d'émission	15	(3 018)	(3 332)
Exercice d'options d'achat d'actions	15	136	862
Exercice de bons de souscription	15	71	6 896
Remboursement des emprunts à terme	15	(1 750)	–
Charge d'intérêt locative	31	(2 050)	–
Émission de débetures convertibles non garanties	14	70 000	–
Paiement d'intérêt sur les débetures convertibles non garanties	14	(404)	–
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement			
		121 687	61 984
Activités d'investissement			
Cession de placements à court terme	5	25 261	112 636
Produit de la vente de placements	21	3 693	–
Émission d'effet à recevoir		–	(20 347)
Trésorerie soumise à restrictions	6	(1 989)	(8 117)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	10	12	–
Acquisition d'immobilisations corporelles		(74 512)	(66 127)
Achat d'immobilisations incorporelles		(703)	(884)
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	22	(21 079)	(7 298)
Acquisition de placements à long terme	17, 23	–	(2 970)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement			
		(69 317)	6 893
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
		(33 142)	33 418
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période			
		113 568	131 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période			
		80 426 \$	165 044 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres et semestres clos les 31 janvier 2020 et 2019

(non audités, en milliers de \$ CA, sauf le nombre d'actions et les montants par action et à moins d'indication contraire)

1. Continuité d'exploitation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (les « états financiers intermédiaires ») ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») applicables à la continuité d'exploitation, lesquelles présument que la Société sera en mesure de poursuivre ses activités et de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles arriveront à échéance dans un avenir prévisible dans le cours normal des activités.

Pour le semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a inscrit une perte de 358 298 \$, laquelle reflète des pertes de valeur de 250 850 \$ liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles et corporelles; des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation négatifs de 85 512 \$; et un déficit cumulé de 471 040 \$. Par ailleurs, l'emprunt à terme de 31 754 \$ de la Société est assorti de clauses restrictives qui doivent être respectées au 30 avril 2020 pour éviter une défaillance sur la facilité (note 18).

En décembre et janvier, la Société a mobilisé une somme de 125 684 \$, déduction faite des frais d'émission, au moyen d'une émission de débentures convertibles de 70 millions \$ et de deux placements directs inscrits totalisant 45 millions \$ US (notes 14 et 15), et, au 31 janvier 2020, son fonds de roulement net s'établissait à 189 210 \$, y compris un montant de 80 426 \$ de trésorerie et équivalents de trésorerie.

En plus de financer ses besoins continus en fonds de roulement, y compris le maintien de la conformité aux clauses restrictives des emprunts existants, la Société doit s'assurer de disposer d'un financement suffisant pour s'acquitter de ses engagements existants (note 26) et obtenir de nouvelles sources de trésorerie qui lui suffiront à couvrir les insuffisances de flux de trésorerie attendues qui pourraient découler des exigences liées à la croissance nécessaires à l'atteinte du niveau de production adéquat et les sources supplémentaires de produits des activités ordinaires tirés des produits. La trésorerie actuellement détenue, combinée aux facilités d'emprunt existantes, ne suffit pas à financer les activités courantes, les engagements existants ainsi que les coûts nécessaires à l'acquisition de nouvelles participations pour accroître l'offre de produits. La direction prévoit d'obtenir le financement nécessaire par l'émission, publique ou privée, de nouveaux instruments de capitaux propres ou de créance; par l'acquisition de participations dans des entreprises associées; par les bénéfices générés des activités; ou par des ventes futures d'actifs. Néanmoins, rien ne garantit que la Société bénéficiera d'un financement futur additionnel, selon des conditions que la direction jugera acceptables. Ces circonstances ont jeté un doute important sur la capacité de la Société à s'acquitter de ses obligations à leur échéance et, par conséquent, sur le caractère adéquat de l'utilisation des méthodes comptables portant sur la continuité d'exploitation.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend de sa capacité à financer le remboursement de ses emprunts existants, d'obtenir du financement supplémentaire et à générer des flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation positifs. Les présents états financiers ne reflètent pas les ajustements des valeurs comptables des actifs et passifs ni les charges présentées et les classements à l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si la Société était dans l'incapacité de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations au titre de la continuité d'exploitation dans le cours normal des activités. De tels ajustements pourraient être importants.

2. Description de l'entreprise

HEXO Corp. (la « Société ») est une société par actions ouverte qui a été constituée en Ontario. HEXO est autorisée à produire et à vendre du cannabis en vertu de la *Loi sur le cannabis*. Son siège social est situé au 3000, Solandt Road, Ottawa, Canada. Les actions ordinaires de la Société se négocient à la cote de la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à celle de la New York Stock Exchange (la « NYSE ») sous le symbole « HEXO ».

3. Mode de présentation

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « états financiers consolidés intermédiaires ») ont été dressés conformément à l'International Accounting Standards 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 ») et selon des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board et l'IFRS Interpretations Committee (« IFRIC »). Ils ne contiennent pas toutes les informations requises dans les états financiers consolidés annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels modifiés et retraités de la Société pour l'exercice clos le 31 juillet 2019, préparés selon les IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles indiquées dans les états financiers consolidés annuels modifiés et retraités pour l'exercice clos le 31 juillet 2019, exception faite de l'adoption de la nouvelle norme relative aux contrats de location et d'une nouvelle méthode pour les unités d'actions incessibles, dont il est question à la note 4.

La publication de ces états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 30 mars 2020.

4. Modifications aux méthodes comptables, normes comptables et interprétations

UNITÉS D' ACTIONS INCESSIBLES (« UAI »)

Les UAI sont des paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres versés à certains salariés, administrateurs et membres de la direction de la Société. Les UAI sont évaluées initialement à leur juste valeur à la date d'attribution selon le cours moyen des actions pondéré en fonction du volume, et elles sont comptabilisées à titre de charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits, un crédit correspondant étant inscrit dans les réserves pour paiements fondés sur des actions. À la libération des UAI sous forme d'actions ordinaires, la réserve pour paiements fondés sur des actions correspondante est transférée dans le capital social.

Les montants comptabilisés au titre des UAI frappées d'extinction sont transférés dans le déficit cumulé de l'exercice de l'extinction ou de l'expiration.

Changement de méthode comptable

IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

La Société a adopté IFRS 16 *Contrats de location*, qui introduit une nouvelle méthode de comptabilisation des contrats de location, le 1^{er} août 2019. L'adoption a été réalisée selon l'approche rétrospective modifiée, laquelle n'exige pas le retraitement de l'information financière des périodes précédentes puisqu'elle rend compte de l'incidence cumulative sur l'état de la situation financière d'ouverture et prévoit l'application prospective de la norme. Par conséquent, l'information comparative présentée dans les présents états financiers consolidés intermédiaires non audités n'a pas été retraitée.

À la passation d'un contrat, la Société évalue si celui-ci constitue ou contient un contrat de location en appréciant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Cette méthode est appliquée aux contrats conclus ou modifiés après le 1^{er} août 2019.

Mesures de simplification

Avec prise d'effet le 1^{er} août 2019, la date de transition à IFRS 16, la Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes, selon la méthode rétrospective modifiée :

- Les contrats de location d'une durée inférieure à douze mois (les « contrats de location à court terme ») et les contrats de location visant des actifs de faible valeur (moins de 5 000 \$ US) (les « contrats de location visant des actifs de faible valeur ») qui ont été désignés comme tels à la transition n'ont pas été comptabilisés à l'état consolidé intermédiaire de la situation financière;
- Les actifs au titre des droits d'utilisation à la transition ont été évalués à un montant correspondant aux obligations locatives à la transition, après ajustement pour tenir compte du montant des loyers payés d'avance ou à payer;
- Pour certains contrats de location assortis de coûts initiaux directs, la Société a exclu ces coûts directs de l'évaluation des actifs au titre des droits d'utilisation lors de l'évaluation initiale à la transition;
- Toute provision au titre des contrats de location déficitaires comptabilisée avant la date d'adoption d'IFRS 16 a été appliquée à l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant comptabilisé à la transition.

La Société en tant que preneur à bail

Quand la Société est preneuse à bail, elle doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent ainsi qu'une obligation locative correspondante, lorsque l'actif loué devient utilisable par la Société.

Les actifs au titre des droits d'utilisation sont comptabilisés au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de l'actif ou sur la durée du contrat de location, si celle-ci est plus courte. Le coût d'un actif au titre du droit d'utilisation correspond au montant suivant :

- le montant de l'obligation locative connexe à la comptabilisation initiale;
- ajusté pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de passation du contrat de location ou avant cette date;
- majoré de tous les frais initiaux directs engagés;
- réduit des incitatifs à la location reçus et de tous les frais engagés pour le démantèlement de l'actif loué.

La durée du contrat de location tient compte de l'option permettant de prolonger ou de résilier le contrat si la Société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. De plus, l'actif au titre du droit d'utilisation est réduit périodiquement du montant des pertes de valeur, s'il en est, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

Les obligations locatives sont initialement constatées à la valeur actuelle des paiements de loyers. Ceux-ci sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il n'est pas possible de déterminer facilement ce taux, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la société utilise le taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Après la comptabilisation, les obligations locatives sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Une réévaluation des obligations locatives est effectuée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant principalement d'une variation de l'indice ou du taux, s'il y a un changement dans l'estimation des sommes à payer prévues au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou si la Société modifie son évaluation de la possibilité qu'elle exerce l'option d'achat, de renouvellement ou de résiliation.

Les paiements liés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location visant des actifs de faible valeur sont comptabilisés en tant qu'autres charges sur la durée du contrat de location dans l'état consolidé intermédiaire des résultats et du résultat global.

Estimations et hypothèses comptables importantes

Quand le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement, la Société fait appel à son jugement pour évaluer le taux d'emprunt marginal qui servira à actualiser les paiements de loyers. Le taux d'emprunt marginal de la Société correspond habituellement au taux d'intérêt que la Société aurait à payer pour emprunter un montant similaire pour une durée et avec une garantie similaires. À l'adoption d'IFRS 16, la Société a déterminé un taux d'emprunt marginal unique comme taux d'actualisation pour l'ensemble des baux immobiliers abritant les services administratifs, car ils présentent des caractéristiques similaires. Un taux d'emprunt marginal distinct a été utilisé aux fins de l'actualisation du bien immobilier abritant la production de la Société. Le taux d'emprunt marginal utilisé pour les biens immobiliers abritant les services administratifs et la production s'est établi respectivement à 8 % et à 12 %.

La Société évalue la durée du contrat de location en tenant compte des faits et circonstances faisant que le preneur a un avantage économique à exercer une option de prolongation ou de résiliation. Certaines hypothèses qualitatives et quantitatives entrent dans l'évaluation de ces incitatifs.

La Société en tant que bailleur

L'adoption d'IFRS 16 *Contrats de location* n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Société en ce qui a trait à la comptabilisation par le bailleur. Les bailleurs continueront d'utiliser un modèle de classement double pour la comptabilisation des contrats de location, et le traitement comptable qui en résulte restera essentiellement le même que sous IAS 17 *Contrats de location*.

Incidence du changement de méthode comptable

Le 1^{er} août 2019, la Société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation de 21 360 \$ et des obligations locatives de 21 360 \$. La Société a utilisé son taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 1^{er} août 2019 pour déterminer le montant des obligations locatives. L'incidence de l'ajustement apporté aux montants comptabilisés dans l'état consolidé intermédiaire de la situation financière de la Société au 1^{er} août 2019 est présentée dans le tableau ci-après. Il est à noter que cette information a été révisée par rapport à celle qui avait été présentée dans les états financiers intermédiaires de la période close le 31 octobre 2019. Se reporter à la note 37 pour obtenir de plus amples renseignements.

	Chiffres publiés 1 ^{er} août 2019	Ajustements au titre de la réévaluation selon IFRS 16 au 1 ^{er} août 2019	Selon IFRS 16 au 1 ^{er} août 2019
Actifs			
Non courants :			
Immobilisations corporelles	258 793 \$	21 360 \$	280 153 \$
Total de l'actif	258 793 \$	21 360 \$	280 153 \$
Passifs			
Passifs courants			
Obligations locatives	–	3 556	3 556
Passifs non courants			
Obligations locatives	–	17 804	17 804
Total des passifs	– \$	21 360 \$	21 360 \$

Les engagements totaux au 31 juillet 2019 s'élevaient à 192 230 \$, ce qui comprenait certaines obligations financières contractuelles aux termes de contrats de service, de conventions d'achat, de contrats de location simple et de contrats de construction. De cette somme, un montant de 101 741 \$ relevait d'engagements locatifs aux termes de contrats de location simple. Le tableau suivant présente un rapprochement de l'ensemble des engagements aux termes de contrats de location simple au 31 juillet 2019 et des obligations locatives au 1^{er} août 2019.

Total des engagements aux termes de contrats de location simple au 31 juillet 2019	101 741 \$
Déduire : composantes variables des contrats de location simple	(49 330)
Déduire : actif de faible valeur et/ou contrat de location à court terme	(88)
Passifs liés aux contrats de location simple avant l'actualisation	52 323
Ajustement reflétant l'actualisation des engagements au titre de contrats de location simple au 1 ^{er} août 2019 au moyen du taux d'emprunt marginal	(30 963)
Total des obligations locatives comptabilisées conformément à IFRS 16 au 1^{er} août 2019 (note 31)	21 360 \$

5. Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'entendent des placements très liquides dont l'échéance est de trois mois ou moins. Les placements à court terme s'entendent des placements liquides arrivant à échéance dans moins de douze mois. Ils sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ajustés à la juste valeur par le biais du résultat net.

	Taux d'intérêt	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Trésorerie liée à l'exploitation	—	59 446 \$	5 993 \$
Comptes d'épargne à intérêt élevé	1,45 %–2,10 %	20 980	107 575
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		80 426 \$	113 568 \$
Dépôts à terme et CPG	2,85 %–4,25 % échéance de 3 à 12 mois	929 \$	25 937 \$
Total des placements à court terme		929 \$	25 937 \$

Les produits d'intérêts gagnés au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020 se sont élevés à 317 \$ et à 888 \$, respectivement (31 janvier 2019 – 1 304 \$ et 2 370 \$).

6. Trésorerie soumise à restrictions

Au 31 janvier 2020, la trésorerie soumise à restrictions de la Société s'élevait à 24 339 \$ et était répartie comme suit :

- La Société avait un apport en capital de 4 076 \$ détenu en fiducie au 31 janvier 2020.
- Un solde de 2 500 \$ est détenu en fiducie relativement à Neal UP Brands Inc. (note 30).
- Un solde de 10 807 \$ a été soumis à restrictions en raison du solde minimum devant être conservé dans un compte de réserve au titre du service de la dette aux termes de la convention d'emprunt à terme conclue par la Société (note 18).
- Un solde de 3 000 \$ est détenu en mains tierces afin de faciliter la conclusion d'une convention d'approvisionnement avec un fournisseur. Le solde peut être injecté ou prélevé périodiquement afin de conserver 15 % des achats futurs prévus au titre de la convention.
- Un solde de 3 956 \$ a été soumis à restrictions afin de garantir la lettre de crédit excédentaire émise à l'égard de la ligne de crédit disponible de la Société (note 26) au 31 janvier 2020.

Au 31 juillet 2019, la trésorerie soumise à restrictions de la Société s'élevait à 22 350 \$ et était répartie comme suit :

- De cette somme, 3 433 \$ sont détenus en mains tierces afin de faciliter les achats aux termes de conventions d'approvisionnement conclues avec des fournisseurs. Un montant de 433 \$ sera réduit de façon proportionnelle au fil de la livraison de biens à la Société. Les 3 000 \$ restants peuvent être injectés ou prélevés périodiquement afin de conserver 15 % des achats futurs prévus.
- Un solde de 3 141 \$ fait l'objet de restrictions et sert à garantir la construction d'une serre auprès d'un fournisseur (note 26).
- La Société avait un apport en capital de 4 076 \$ détenu en fiducie au 31 juillet 2019.
- Un solde de 9 200 \$ a été soumis à restrictions en raison du solde minimum devant être conservé dans un compte de réserve au titre du service de la dette aux termes de la convention d'emprunt à terme conclue par la Société (note 18).
- Un solde de 2 500 \$ est détenu en fiducie relativement à Neal UP Brands Inc. de la Société (note 30).

7. Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Taxes à la consommation à recouvrer	20 012 \$	14 415 \$
Produits d'intérêts courus	1	570
Créances locatives – partie courante ¹⁾	653	–
Autres débiteurs	529	262
Total	21 195 \$	15 247 \$

¹⁾ Il s'agit d'une créance locative liée à un contrat de location-acquisition conclu avec une partie liée à Truss Limited Partnership.

8. Stocks

	Au 31 janvier 2020		
	Coûts inscrits à l'actif	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	42 080 \$	13 446 \$	55 526 \$
Huiles	7 626	3 637	11 263
Cannabis séché et extrait d'huile achetés	20 689	–	20 689
Distillat dérivé du chanvre	1 316	–	1 316
Emballage et fournitures	4 742	–	4 742
	76 453 \$	17 083 \$	93 536 \$

Les stocks passés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020 se sont établis à 11 331 \$ et à 21 393 \$, respectivement (31 janvier 2019 – 5 885 \$ et 8 716 \$). La rémunération à base d'actions totale inscrite dans les stocks pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020 s'est établie à 1 070 \$ et à 3 731 \$, respectivement (31 janvier 2019 – 275 \$ et 386 \$). La juste valeur réalisée des stocks vendus pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020 s'est établie à 5 447 \$ et à 12 111 \$, respectivement (31 janvier 2019 – 3 690 \$ et 4 407 \$). Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a comptabilisé respectivement une radiation des stocks de néant et de 2 175 \$ et des pertes de valeur des stocks de 14 848 \$ et de 37 888 \$, sur le cannabis acheté dont le coût dépasse sa valeur nette de réalisation.

	Au 31 juillet 2019		
	Coûts inscrits à l'actif	Ajustement de la juste valeur des actifs biologiques	Total
Cannabis séché	28 996 \$	19 471 \$	48 467 \$
Huiles	7 754	5 366	13 120
Cannabis séché et extrait d'huile achetés	17 588	–	17 588
Distillat dérivé du chanvre	1 523	–	1 523
Emballage et fournitures	3 156	–	3 156
	59 017 \$	24 837 \$	83 854 \$

9. Actifs biologiques

Les actifs biologiques de la Société sont composés de plants de cannabis, des semences jusqu'aux plants arrivés à maturité. Les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentent comme suit :

	Pour le semestre clos le 31 janvier 2020	Pour l'exercice clos le 31 juillet 2019
Solde à l'ouverture de la période	7 371 \$	2 332 \$
Obtenus dans le cadre d'une acquisition ¹⁾	–	3 291
Coûts de production inscrits à l'actif	21 288	19 215
Profits latents découlant des variations de la juste valeur des actifs biologiques	14 999	38 856
Transfert dans les stocks au moment de la récolte	(35 002)	(56 323)
Radiation des actifs biologiques et coûts liés à la destruction	(663)	–
Solde à la clôture de la période	7 993 \$	7 371 \$

¹⁾ Obtenus dans le cadre de l'acquisition de Newstrike le 24 mai 2019 (voir la note 12).

Au 31 janvier 2020, la juste valeur des actifs biologiques se composait de 2 \$ en semences et de 7 991 \$ en plants de cannabis (31 juillet 2019 – 2 \$ en semences et 7 369 \$ en plants de cannabis). Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a radié des actifs biologiques de néant et de 438 \$, respectivement, en raison de l'arrêt provisoire de la production des installations de Niagara. Par suite de cet arrêt, la Société a également engagé des coûts liés à la destruction de la production excédentaire et aux actifs biologiques sous-performants de néant et de 225 \$ au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020 afin d'éliminer les actifs biologiques selon les directives établies par Santé Canada.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentés dans les tableaux ci-après.

Le tableau qui suit résume les données non observables au 31 janvier 2020.

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente au détail réels par produit.	3,49 \$ à 3,86 \$ le gramme de cannabis séché	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 713 \$ de la juste valeur.
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	70 à 257 grammes par plant	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation maximale d'environ 390 \$ de la juste valeur.
Stade de croissance Déterminé à partir de l'estimation de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 34 %	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 390 \$ de la juste valeur.
Pertes Obtenues d'après l'estimation de l'enlèvement prévu et des pertes naturelles subies durant le cycle de récolte et de production.	0 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation négligeable de la juste valeur.

Le tableau qui suit résume les données non observables au 31 juillet 2019.

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente au détail réels de récolte par produit.	4,23 \$ à 5,01 \$ le gramme de cannabis séché	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 480 \$ de la juste valeur.
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche.	15 à 123 grammes par plant	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation maximale d'environ 344 \$ de la juste valeur.
Stade de croissance Déterminé à partir de l'estimation de l'état d'avancement dans le cycle de récolte.	Avancement moyen de 29 %	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 1 148 \$ de la juste valeur.
Pertes Obtenues d'après l'estimation de l'enlèvement prévu et des pertes naturelles subies durant le cycle de récolte et de production.	0 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 302 \$ de la juste valeur.

10. Immobilisations corporelles

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2019	Entrées	Cessions	Ajustements	Solde au 31 janvier 2020
DÉTENUES	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	5 339	–	–	–	5 339
Immeubles	150 834	22 673	–	–	173 507
Améliorations locatives	627	1 809	–	18 595	21 031
Mobilier et matériel	6 356	3 603	–	–	9 959
Matériel de culture et de production	42 029	1 996	(54)	–	43 971
Véhicules	1 031	39	–	–	1 070
Ordinateurs	2 981	722	–	–	3 703
Construction en cours	57 550	59 115	–	(18 595)	98 070
	266 747	89 957	(54)	–	356 650
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION					
Immobilier	–	24 171	–	–	24 171
	266 747	114 128	(54)	–	380 821

<i>Cumul de l'amortissement et dépréciation</i>	Solde au 31 juillet 2019	Amortissement	Ajustements	Dépréciation	Solde au 31 janvier 2020
DÉTENUES	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	–	–	–	307	307
Immeubles	4 392	3 854	–	13 465	21 711
Améliorations locatives	130	214	–	–	344
Mobilier et matériel	462	565	335	–	1 362
Matériel de culture et de production	2 216	2 079	(335)	4 079	8 039
Véhicules	133	92	–	–	225
Ordinateurs	621	566	–	–	1 187
Construction en cours	–	–	–	13 755	13 755
	7 954	7 370	–	31 606	46 930
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION					
Immobilier	–	1 131	–	1 178	2 309
	7 954	8 501	–	32 784	49 239

<i>Valeur comptable nette</i>	Solde au 31 juillet 2019	Entrées	Ajustements/ cessions	Dépréciation	Solde au 31 janvier 2020
DÉTENUES	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	5 339	–	–	(307)	5 032
Immeubles	146 442	18 819	–	(13 465)	151 796
Améliorations locatives	497	1 595	18 595	–	20 687
Mobilier et matériel	5 894	3 038	(335)	–	8 597
Matériel de culture et de production	39 813	(83)	281	(4 079)	35 932
Véhicules	898	(53)	–	–	845
Ordinateurs	2 360	156	–	–	2 516
Construction en cours	57 550	59 115	(18 595)	(13 755)	84 315
	258 793	82 587	(54)	(31 606)	309 720
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION					
Immobilier	–	23 040	–	(1 178)	21 862
	258 793	105 627	(54)	(32 784)	331 582

Au 31 janvier 2020, un montant de 19 498 \$ (31 juillet 2019 – 21 265 \$) se rapportant aux immobilisations corporelles était comptabilisé dans les crédettes et charges à payer. Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a inscrit à l'actif des amortissements respectifs de 2 717 \$ et de 5 176 \$ dans les stocks (31 janvier 2019 – 546 \$ et 913 \$). Des coûts d'emprunt des immeubles inscrits à l'actif d'un montant de 562 \$ ont été réalisés au cours du semestre clos le 31 janvier 2020 (31 juillet 2019 – 511 \$) selon un taux d'intérêt moyen de 5,5 % (31 juillet 2019 – 3,2 %). Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, l'amortissement passé en charges dans l'état consolidé intermédiaire des résultats et du résultat global s'établissait à 1 992 \$ et à 3 325 \$, respectivement (31 janvier 2019 – 452 \$ et 1 025 \$).

Les ajustements à la construction en cours pour la période tiennent compte du commencement de la durée d'utilité d'un actif, lequel passe de la catégorie « Construction en cours » à la catégorie « Immobilisations corporelles ». Les ajustements des actifs au titre de droits d'utilisation de la période correspondent à une perte de valeur de 1 178 \$ attribuable à l'abandon d'un établissement administratif que la Société a l'intention de sous-louer et les entrées comprennent un passif au titre des loyers différés de 1 116 \$ déjà comptabilisé en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*.

Dépréciation

Au 31 janvier 2020, la direction a relevé des indicateurs de dépréciation suivants :

Installation de Niagara

Le 2 mars 2020, la Société a fait un examen stratégique de sa capacité de culture et pris la décision de mettre l'installation de Niagara en vente. Par conséquent, la valeur comptable de l'installation de Niagara devrait être recouvrée principalement par le biais de la vente plutôt que par l'utilisation continue (note 38).

L'installation de Niagara a fait l'objet d'un test de dépréciation en date du 31 janvier 2020. L'installation a été acquise auprès de Newstrike en mai 2019 et comporte essentiellement du matériel, des installations de culture et de transformation et un terrain, qui sont compris dans les immobilisations corporelles, ainsi que des licences de culture et de transformation connexes, qui sont comptabilisées dans les immobilisations incorporelles (note 11). Ces actifs étaient auparavant compris dans l'UGT HEXO.

La valeur recouvrable a été déterminée en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie, au moyen d'une approche fondée sur le marché. Cette approche reposait sur des transactions comparables pour des actifs similaires, qui sont classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. En conséquence, une perte de valeur de 31 606 \$ a été comptabilisée dans les immobilisations corporelles au 31 janvier 2020. Toutefois, une baisse de 5 % des évaluations entraînerait une perte de valeur supplémentaire de 813 \$. Une perte de valeur supplémentaire a été comptabilisée pour les licences de culture et de transformation (note 11).

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2018	Entrées dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	Entrées	Ajustements	Solde au 31 juillet 2019
Terrains	1 038 \$	4 301 \$	– \$	– \$	5 339 \$
Immeubles	32 536	18 855	11 365	88 078	150 834
Améliorations locatives	206	–	421	–	627
Mobilier et matériel	1 661	119	4 576	–	6 356
Matériel de culture et de production	4 031	9 913	28 085	–	42 029
Véhicules	151	–	880	–	1 031
Ordinateurs	659	529	1 793	–	2 981
Construction en cours	15 433	12 286	117 909	(88 078)	57 550
	55 715 \$	46 003 \$	165 029 \$	– \$	266 747 \$

<i>Cumul de l'amortissement et dépréciation</i>	Solde au 31 juillet 2018	Entrées dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 juillet 2019
Terrains	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Immeubles	533	–	3 859	–	4 392
Améliorations locatives	9	–	121	–	130
Mobilier et matériel	527	–	585	(650)	462
Matériel de culture et de production	69	–	1 497	650	2 216
Véhicules	56	–	77	–	133
Ordinateurs	188	–	433	–	621
	1 382 \$	– \$	6 572 \$	– \$	7 954 \$

<i>Valeur comptable nette</i>	Solde au 31 juillet 2018	Entrées dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	Entrées nettes/ (sorties nettes)	Ajustements	Solde au 31 juillet 2019
Terrains	1 038 \$	4 301 \$	– \$	– \$	5 339 \$
Immeubles	32 003	18 855	7 506	88 078	146 442
Améliorations locatives	197	–	300	–	497
Mobilier et matériel	1 134	119	3 991	650	5 894
Matériel de culture et de production	3 962	9 913	26 588	(650)	39 813
Véhicules	95	–	803	–	898
Ordinateurs	471	529	1 360	–	2 360
Construction en cours	15 433	12 286	117 909	(88 078)	57 550
	54 333 \$	46 003 \$	158 457 \$	– \$	258 793 \$

Les ajustements tiennent compte du commencement de la durée d'utilité d'un actif, lequel passe de la catégorie « Construction en cours » à la catégorie « Immobilisations corporelles ».

11. Immobilisations incorporelles

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2019	Entrées	Cessions	Ajustements	Solde au 31 janvier 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Licence de culture et de transformation	116 433	–	–	–	116 433
Marque	8 440	–	–	–	8 440
Logiciels	3 558	549	(517)	–	3 590
Noms de domaine	585	–	–	–	585
Brevets	1 231	706	–	–	1 937
	130 247	1 255	(517)	–	130 985

<i>Cumul de l'amortissement et dépréciation</i>	Solde au 31 juillet 2019	Amortissement	Ajustements/ cessions	Dépréciation	Solde au 31 janvier 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Licence de culture et de transformation	1 601	2 911	–	106 189	110 701
Marque	–	–	–	–	–
Logiciels	1 269	372	(50)	–	1 591
Noms de domaine	66	29	–	–	95
Brevets	29	38	–	–	67
	2 965	3 350	(50)	106 189	112 454

<i>Valeur comptable nette</i>	Solde au 31 juillet 2019	Amortissement	Ajustements/ cessions	Dépréciation	Solde au 31 janvier 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Licence de culture et de transformation	114 832	2 911	–	(106 189)	5 732
Marque	8 440	–	–	–	8 440
Logiciels	2 289	177	(467)	–	1 999
Noms de domaine	519	(29)	–	–	490
Brevets	1 202	668	–	–	1 870
	127 282	(2 095)	(467)	(106 189)	18 531

Au 31 janvier 2020, un montant de 575 \$ (31 juillet 2019 – 422 \$) se rapportant aux immobilisations incorporelles était comptabilisé dans les créditeurs et charges à payer.

Les frais de recherche et développement pour la période se sont respectivement établis à 1 201 \$ et à 2 945 \$ (31 juillet 2019 – néant).

Dépréciation

Au 31 janvier 2020, la direction a relevé des indicateurs de dépréciation suivants :

Installation de Niagara

Relativement à la dépréciation de l'installation de Niagara (notes 10 et 38), la Société a comptabilisé une perte de valeur de 106 189 \$ au titre des licences de culture et de transformation associées à l'installation de Niagara.

<i>Coût</i>	Solde au 31 juillet 2018	Entrées dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	Entrées	Ajustements	Solde au 31 juillet 2019
Licence de culture et de transformation	2 545 \$	113 888 \$	– \$	– \$	116 433 \$
Marque	–	8 440	–	–	8 440
Logiciels	1 800	12	1 746	–	3 558
Noms de domaine	585	–	–	–	585
Brevets	–	–	1 231	–	1 231
Autres actifs à long terme et coûts de transaction inscrits à l'actif	312	–	–	(312)	–
	5 242 \$	122 340 \$	2 977 \$	(312) \$	130 247 \$

<i>Cumul de l'amortissement</i>	Solde au 31 juillet 2018	Entrées dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	Amortissement	Ajustements	Solde au 31 juillet 2019
Licence de culture et de transformation	403 \$	– \$	1 198 \$	– \$	1 601 \$
Logiciels	786	–	483	–	1 269
Noms de domaine	9	–	57	–	66
Brevets	–	–	29	–	29
	1 198 \$	– \$	1 767 \$	– \$	2 965 \$

<i>Valeur comptable nette</i>	Solde au 31 juillet 2018	Entrées dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	Entrées nettes/ (sorties nettes)	Ajustements	Solde au 31 juillet 2019
Licence de culture et de transformation	2 142 \$	113 888 \$	(1 198) \$	– \$	114 832 \$
Marque	–	8 440	–	–	8 440
Logiciels	1 014	12	1 263	–	2 289
Noms de domaine	576	–	(57)	–	519
Brevets	–	–	1 202	–	1 202
Autres actifs à long terme et coûts de transaction inscrits à l'actif	312	–	–	(312)	–
	4 044 \$	122 340 \$	1 210 \$	(312) \$	127 282 \$

L'ajustement représente des coûts de transaction inscrits à l'actif de 212 \$ attribués à la participation dans l'entreprise associée Truss (note 22a), alors que d'autres placements à long terme de 100 \$ ont été reclassés dans les placements à long terme.

12. Goodwill

Solde au 31 juillet 2018	– \$
Entrées	111 877
Solde au 31 juillet 2019	111 877 \$
Dépréciation	(111 877)
Solde au 31 janvier 2020	– \$

Un goodwill a été créé à l'acquisition de Newstrike Brands Limited (« Newstrike »), le 24 mai 2019, et celui-ci a fait l'objet d'un suivi au niveau des secteurs opérationnels, ce qui correspond pour la Société à l'ensemble des activités. Au 31 janvier 2020, la valeur comptable de l'actif net total de la Société était nettement supérieure à la capitalisation boursière de la Société. En outre, le déploiement plus lent que prévu des points de vente au Canada et les retards dans l'approbation gouvernementale des produits dérivés du cannabis ont créé un engorgement des réseaux de distribution qui a nuí à l'ensemble des ventes sur le marché et à la rentabilité. Par suite de ces facteurs, la direction a effectué en date du 31 janvier 2020 un test de dépréciation du goodwill fondé sur des indicateurs.

La valeur recouvrable est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie, laquelle est établie à l'aide d'une approche fondée sur le marché (niveau 2) qui tient compte à la fois de la capitalisation boursière actuelle ajustée de la Société et d'un bénéfice établi à partir d'une analyse des flux de trésorerie actualisés.

Le calcul de la capitalisation boursière actuelle ajustée a été effectué à partir du cours de l'action de la Société au 31 janvier 2020, ajusté de manière à tenir compte d'une prime de contrôle de 10 %, estimée au moyen de primes incluses dans des transactions récentes comportant une prise de contrôle et de données obtenues d'études empiriques sur les primes de contrôle tenant compte du secteur d'activité, du prix, du contexte, de la taille de la transaction et du moment. Toutes les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, une réduction de 5 % du cours de l'action entraînerait une perte de valeur supplémentaire de 26 647 \$.

Toutes les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, une réduction de 5 % de la prime de contrôle entraînerait une perte de valeur supplémentaire de 24 283 \$. Le bénéfice établi au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés (niveau 3) a également été utilisé pour corroborer les résultats de l'évaluation fondée sur la capitalisation boursière ajustée. Les hypothèses importantes utilisées aux fins de l'analyse des flux de trésorerie actualisés s'établissent comme suit :

- i) Flux de trésorerie : Les estimations des flux de trésorerie ont été établies selon les résultats d'exploitation réels, de même que les tendances du secteur et du marché. Les flux de trésorerie ont été prévus sur une période discrète de quatre ans et demi puis sur une période de cinq ans en appliquant le modèle H, une variante du modèle d'actualisation des dividendes qui repose sur l'hypothèse d'une diminution linéaire du taux de croissance jusqu'à la valeur finale, en utilisant un taux de croissance à court terme de 10 % pour la première année, qui diminue chaque année sur une période de 5 ans pour atteindre un taux de croissance final de 3 %. Toutes les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, une réduction de 1 % du taux de croissance à court terme la première année entraînerait une perte de valeur supplémentaire de 12 598 \$.
- ii) Taux de croissance final : La direction a utilisé un taux de croissance final de 3 % fondé sur l'inflation passée et prévue, les indicateurs économiques passés et prévus ainsi que les prévisions de croissance du secteur. Toutes les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, une réduction de 1 % du taux de croissance final entraînerait une perte de valeur supplémentaire de 27 000 \$.
- iii) Taux d'actualisation après impôt : La direction a utilisé un taux d'actualisation après impôt de 15,9 %, ce qui reflète le coût moyen pondéré du capital (« CMCP ») du secteur d'activité. Le CMCP a été estimé en fonction du taux sans risque, des primes de risque sur les capitaux propres fondées sur une approche de comparaison directe, la prime de taille et de risque propre à la société, et du coût de la dette après impôt selon les rendements des obligations de sociétés. Toutes les autres hypothèses demeurant constantes par ailleurs, une augmentation de 1 % du taux d'actualisation entraînerait une perte de valeur supplémentaire de 53 933 \$.
- iv) Taux d'imposition : Les taux d'imposition utilisés pour déterminer les flux de trésorerie futurs sont les taux qui étaient pratiquement en vigueur à la date d'évaluation.

Ainsi, la direction a conclu que la valeur comptable de l'UGT HEXO était supérieure au montant recouvrable et a constaté une perte de valeur du goodwill de 111 877 \$ au 31 janvier 2020 (de néant au 31 janvier 2019).

13. Passif lié aux bons de souscription

	<i>Débitures convertibles non garanties de 2017 – Bons de souscription</i>	<i>Placement direct inscrit de 20 000 \$ US</i>	<i>Placement direct inscrit de 25 000 \$ US</i>	<i>Total</i>
Solde d'ouverture au 1^{er} août 2018	3 130 \$	– \$	– \$	3 130 \$
Exercé	(6 367)	–	–	(6 367)
Profit (perte) sur la réévaluation des instruments financiers	3 730	–	–	3 730
Solde au 31 juillet 2019	493 \$	– \$	– \$	493 \$
Émis	–	3 967	5 629	9 596
Exercé	(106)	–	–	(106)
(Profit) perte sur la réévaluation des instruments financiers	(387)	(869)	(1 755)	(3 011)
Solde au 31 janvier 2020	– \$	3 098 \$	3 874 \$	6 972 \$

Placement direct inscrit de 20 000 \$ US – Bons de souscription

Le 21 janvier 2020, la Société a conclu un placement direct inscrit auprès d'investisseurs institutionnels pour un produit brut de 20 000 \$ US (note 14). Aux termes de ce placement, la Société a émis 5 988 024 bons de souscription d'achat d'actions ordinaires assortis d'un prix d'exercice de 2,45 \$ US l'action et d'une durée de cinq ans. Les bons de souscription sont classés à titre de passif, car leur prix d'exercice est en dollars américains, soit une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société.

Le passif lié aux bons de souscription était initialement évalué à 3 967 \$ selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton (niveau 2), à partir des hypothèses suivantes :

- cours de l'action de 1,45 \$ US
- durée de vie attendue de 2,5 ans
- dividende nul
- volatilité de 80 % d'après les données historiques
- taux d'intérêt sans risque de 1,57 %
- taux de change de 1,3116 entre le dollar américain et le dollar canadien

Des coûts de financement de 223 \$ ont été passés en charges lors de la comptabilisation. Le passif lié aux bons de souscription a été réévalué le 31 janvier 2020 à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton (niveau 2). Le passif lié aux bons de souscription a été réévalué à 3 099 \$ (2 342 \$ US) à partir des données suivantes :

- cours de l'action de 1,25 \$ US
- durée de vie attendue de 2,5 ans
- dividende nul
- volatilité de 80 % d'après les données historiques
- taux d'intérêt sans risque de 1,51 %
- taux de change de 1,3233 entre le dollar américain et le dollar canadien

Le profit à la réévaluation du passif lié aux bons de souscription au cours du semestre clos le 31 janvier 2020 s'est chiffré à 869 \$ et a été comptabilisé dans les Autres profits et pertes à l'état consolidé intermédiaire des résultats et du résultat global.

Placement direct inscrit de 25 000 \$ US – Bons de souscription

Le 31 décembre 2019, la Société a finalisé un placement direct inscrit auprès d'investisseurs institutionnels pour un produit brut de 25 000 \$ US (note 15). Aux termes de ce placement, la Société a émis 7 485 032 bons de souscription d'achat d'actions ordinaires assortis d'un prix d'exercice de 2,45 \$ US et d'une durée de cinq ans. Les bons de souscription sont classés à titre de passif, car leur prix d'exercice est en dollars américains, soit une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société.

Lors de la comptabilisation initiale, le passif lié aux bons de souscription initial était évalué à 5 629 \$ selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton (niveau 2), à partir des données suivantes :

- cours de l'action de 1,59 \$ US
- durée de vie attendue de 2,5 ans
- dividende nul
- volatilité de 79 % d'après les données historiques
- taux d'intérêt sans risque de 1,71 %
- taux de change de 1,2988 entre le dollar américain et le dollar canadien

Des coûts de financement de 350 \$ ont été passés en charges lors de la comptabilisation. Le passif lié aux bons de souscription a été réévalué le 31 janvier 2020 à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton (niveau 2). Le passif lié aux bons de souscription a été réévalué à 3 874 \$ (2 927 \$ US) à partir des données suivantes :

- cours de l'action de 1,25 \$ US
- durée de vie attendue de 2,5 ans
- dividende nul
- volatilité de 80 % d'après les données historiques
- taux d'intérêt sans risque de 1,51 %
- taux de change de 1,3233 entre le dollar américain et le dollar canadien

Le profit à la réévaluation du passif lié aux bons de souscription au cours du semestre clos le 31 janvier 2020 s'est chiffré à 1 755 \$ et a été comptabilisé dans les Autres profits et pertes à l'état consolidé intermédiaire des résultats et du résultat global.

Débeture convertible non garantie de 2017 – Bons de souscription

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2020, 71 424 bons de souscription ont été exercés pour un produit en trésorerie totalisant 72 \$ (54 \$ US, selon un prix d'exercice de 0,76 \$ US). Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2019, aucun bon de souscription n'avait été exercé. À l'expiration, le 14 novembre 2019, le passif lié aux bons de souscription a été décomptabilisé.

Le profit découlant de la réévaluation du passif lié aux bons de souscription pour le trimestre clos le 31 janvier 2020 s'est établi à 387 \$, et a été comptabilisé dans les Autres profits et pertes à l'état consolidé intermédiaire des résultats et du résultat global.

Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2019, 863 693 bons de souscription ont été exercés pour un produit en trésorerie de 863 \$ (656 \$ US), selon un prix d'exercice de 0,76 \$ US. Aux différentes dates d'exercice, le passif lié aux bons de souscription a été réévalué à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton. Dans l'ensemble, la juste valeur du passif lié aux bons de souscription s'est établie à 6 367 \$ (4 819 \$ US) à la date d'exercice en tenant compte des données suivantes :

- cours de l'action variant de 5,90 \$ à 10,36 \$
- durée de vie attendue de 12 mois
- dividende nul
- volatilité de 75 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques
- taux d'intérêt sans risque de 1,55 % à 2,35 %
- taux de change variable entre le dollar américain et le dollar canadien

Le passif lié aux bons de souscription a été réévalué le 31 juillet 2019 à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black Scholes-Merton (niveau 2). Après réévaluation, le passif lié aux bons de souscription s'établissait à 493 \$ (375 \$ US) selon les hypothèses suivantes : cours de l'action de 4,24 \$ US; durée de vie attendue de 12 mois; dividende nul; volatilité de 74 % d'après les données historiques; taux d'intérêt sans risque de 1,61 %; et taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien de 1,3148. La perte découlant de la réévaluation du passif lié aux bons de souscription pour l'exercice clos le 31 juillet 2019 s'est établie à (3 730) \$ et elle est comptabilisée dans les Autres profits et pertes à l'état consolidé intermédiaire des résultats et du résultat global.

14. Débentures convertibles

Solde au 31 juillet 2019	– \$
Émises au coût amorti, déduction faite des frais d'émission	45 922
Charge d'intérêts	1 756
Intérêts versés	(404)
Solde au 31 janvier 2020	47 274 \$

Placement privé visant des débentures convertibles non garanties d'un montant de 70 000 \$

Le 5 décembre 2019, la Société a conclu un placement privé visant des débentures convertibles d'un montant de 70 000 \$. La Société a émis des débentures convertibles non garanties à 8,0 % d'un capital de 70 000 \$ échéant le 5 décembre 2022 (les « débentures »). Les débentures peuvent être converties, au gré du porteur, à tout moment après le 7 décembre 2020 et avant l'échéance à un prix de conversion de 3,16 \$ par action (le « prix de conversion »), sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances. La Société peut forcer la conversion de la totalité des débentures en cours au prix de conversion en tout temps après le 7 décembre 2020 et avant l'échéance sur remise d'un préavis écrit d'au moins 30 jours si le cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions ordinaires de la Société est supérieur à 7,50 \$ pendant au moins 15 jours de bourse consécutifs.

À tout moment au plus tard le 4 décembre 2020, la Société peut rembourser la totalité, mais pas moins que la totalité, du capital des débentures majoré des intérêts cumulés et non versés sur celles-ci. À l'échéance, les porteurs de débentures ont le droit d'exiger que la Société rembourse le capital de leurs débentures par l'émission d'actions ordinaires de la Société en règlement de ces montants à un prix correspondant au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires à la TSX pendant les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date de paiement.

La Société a d'abord affecté le produit brut au produit brut actualisé des débentures, ce qui s'est chiffré à 46 098 \$. Le solde de 23 902 \$ a été affecté à la clause de conversion, ce qui correspond à la juste valeur inhérente.

Dans le cadre de la clôture du placement privé, la Société a engagé des coûts et des honoraires de 204 \$, qui ont été affectés proportionnellement aux débentures convertibles et à la clause de conversion, à des montants respectifs de 176 \$ et de 28 \$.

La charge d'intérêts pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020 s'est établie à 886 \$. Les intérêts courus et impayés pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020 se sont établis à 482 \$.

15. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions spéciales pouvant être émises en séries.

b) Émis et en circulation

Au 31 janvier 2020, 284 115 819 actions ordinaires étaient émises et en circulation (31 juillet 2019 – 256 981 753). Aucune action spéciale n'était émise ou en circulation.

Bons de souscription d'actions ordinaires

Au 31 janvier 2020, 32 439 120 bons de souscription étaient en circulation.

Semestre clos le 31 janvier 2020

Le 22 janvier 2020, la Société a finalisé un placement direct inscrit auprès d'investisseurs institutionnels duquel elle a tiré un produit brut de 26 291 \$ (20 M\$ US) et engagé des frais de courtage et des commissions de 1 319 \$ (1 006 \$ US) et d'autres frais d'émission de 154 \$. Aux termes de ce placement, la Société a émis 11 976 048 actions ordinaires au prix de 1,67 \$ US l'action et 5 988 024 bons de souscription d'achat d'actions ordinaires, assortis d'un prix d'exercice de 2,45 \$ US et d'une durée de cinq ans. Le produit net a été affecté à la juste valeur du passif lié aux bons de souscription de 3 967 \$ établie selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton et les frais d'émission d'un montant de 223 \$ ont été affectés proportionnellement et comptabilisés en charges. La contribution brute au capital social et aux frais d'émission à la clôture a totalisé respectivement 22 323 \$ et 1 250 \$, pour une contribution nette totale de 21 072 \$ aux capitaux propres.

Le 31 décembre 2019, la Société a finalisé un placement direct inscrit auprès d'investisseurs institutionnels duquel elle a tiré un produit brut de 32 411 \$ (25 M\$ US) et a engagé des frais de courtage et des commissions de 1 637 \$ (1 260 \$ US) et d'autres frais d'émission de 277 \$. Aux termes de ce placement, la Société a émis 14 970 062 actions ordinaires au prix de 1,67 \$ US l'action et 7 485 032 bons de souscription d'achat d'actions ordinaires assortis d'un prix d'exercice de 2,45 \$ US et d'une durée de cinq ans. Le produit net a été affecté à la juste valeur du passif lié aux bons de souscription de 5 629 \$ établie selon le modèle Black-Scholes-Merton et les frais d'émission d'un montant de 350 \$ ont été affectés proportionnellement et comptabilisés en charges. La contribution brute au capital social et aux frais d'émission à la clôture a totalisé respectivement 26 782 \$ et 1 564 \$, pour une contribution nette totale de 25 219 \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, 71 424 bons de souscription ayant un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 71 \$ (54 \$ US), ce qui a donné lieu à l'émission de 71 424 actions ordinaires. Au cours de la période, 10 547 920 bons de souscription ayant un prix d'exercice allant de 0,76 \$ US à 5,60 \$ US ont expiré. La diminution totale de la réserve de bons de souscription dans le surplus d'apport s'est établie à 5 650 \$.

Exercice clos le 31 juillet 2019

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, 3 137 746 bons de souscription assortis de prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 5 589 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 3 137 746 actions ordinaires.

Le 30 janvier 2019, la Société a annoncé la clôture d'un placement visant 7 700 000 actions ordinaires au prix de 6,50 \$ par action, pour un produit brut de 50 050 \$. Le placement prévoit une option de surallocation visant 1 155 000 actions au prix de 6,50 \$ par action, laquelle a été exercée intégralement à la date de clôture pour 7 508 \$, et un produit brut total de 57 558 \$ tiré de l'émission de 8 855 000 actions ordinaires au total. Après déduction de la rémunération des preneurs fermes et des frais juridiques totalisant 3 827 \$, le produit net total est ressorti à 53 731 \$.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, 682 678 bons de souscription assortis de prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 1 307 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 682 678 actions ordinaires.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, 3 661 761 bons de souscription assortis de prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 8 425 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 3 661 761 actions ordinaires.

Le 24 mai 2019, la Société a réalisé l'acquisition de Newstrike Brands Ltd. (note 12), ce qui a entraîné l'émission de 35 394 041 actions ordinaires.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019, 8 053 544 bons de souscription assortis de prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 47 396 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 8 053 544 actions ordinaires.

Pour l'exercice 2019, 15 535 729 bons de souscription assortis de prix d'exercice variant de 0,75 \$ à 5,60 \$ et d'un prix d'exercice de 0,76 \$ US ont été exercés pour un produit de 69 259 \$, ce qui s'est traduit par l'émission de 15 535 729 actions ordinaires.

Au 31 juillet 2019, 29 585 408 bons de souscription étaient en circulation.

Le tableau suivant présente un sommaire consolidé des bons de souscription en circulation en date du 31 janvier 2020

	Nombre en circulation	Valeur comptable
Classés dans les capitaux propres		\$
Financement par bons de souscription de février 2018		
Prix d'exercice de 27,64 \$, échéant le 16 février 2020	4 413 498	1 331
Financement par bons de souscription de juin 2019		
Prix d'exercice de 15,79 \$, échéant le 19 juin 2023	2 184 540	10 022
Bons de souscription de courtier/d'intermédiaire		
Prix d'exercice de 20,85 \$, échéant le 16 février 2020	264 809	160
Prix d'exercice de 11,84 \$, échéant le 19 juin 2020	262 021	610
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 3 novembre 2021	175 618	78
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 14 mars 2022	94 282	66
Prix d'exercice de 15,79 \$, échéant le 19 juin 2023	61	1
Bons de souscription émis en lien avec Inner Spirit		
Prix d'exercice de 15,63 \$, échéant le 21 juillet 2020	71 235	129
Bons de souscription de Molson		
Prix d'exercice de 6,00 \$, échéant le 4 octobre 2021	11 500 000	42 386
	18 966 064	54 783
Classés dans le passif		
Bons de souscription émis en lien avec le placement direct inscrit de 25 M\$ US		
Prix d'exercice de 2,45 \$ US, échéant le 31 décembre 2024	7 485 032	3 874
Bons de souscription émis en lien avec le placement direct inscrit de 20 M\$ US		
Prix d'exercice de 2,45 \$ US, échéant le 22 janvier 2025	5 988 024	3 099
	13 473 056	6 973
	32 439 120	61 756

Le tableau suivant présente un sommaire consolidé des bons de souscription en circulation en date du 31 juillet 2019.

	Nombre en circulation	Valeur comptable
Classés dans les capitaux propres		
Financement par capitaux propres de 2018		
Prix d'exercice de 5,60 \$, échéant le 30 janvier 2020	10 512 208	5 673 \$
Financement par bons de souscription de février 2018		
Prix d'exercice de 27,64 \$, échéant le 16 février 2020	4 413 498	1 331
Financement par bons de souscription de juin 2019		
Prix d'exercice de 15,79 \$, échéant le 19 juin 2023	2 184 540	9 998
Bons de souscription de courtier/d'intermédiaire		
Prix d'exercice de 20,85 \$, échéant le 16 février 2020	264 809	160
Prix d'exercice de 11,84 \$, échéant le 19 juin 2020	262 021	610
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 3 novembre 2021	175 618	78
Prix d'exercice de 0,75 \$, échéant le 14 mars 2022	94 282	66
Prix d'exercice de 15,79 \$, échéant le 19 juin 2023	61	1
Bons de souscription émis en lien avec Inner Spirit		
Prix d'exercice de 15,63 \$, échéant le 21 juillet 2020	71 235	129
Bons de souscription de Molson		
Prix d'exercice de 6,00 \$, échéant le 4 octobre 2021	11 500 000	42 386
	29 478 272	60 432
Classés dans le passif		
Bons de souscription de débiteures convertibles garanties de 2017		
Prix d'exercice de 0,76 \$ US, échéant le 14 novembre 2019	107 136	493
	29 585 408	60 925 \$

Le tableau suivant résume l'activité liée aux bons de souscription pour le semestre clos le 31 janvier 2020 et l'exercice clos le 31 juillet 2019.

	31 janvier 2020		31 juillet 2019	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de la période	29 585 408	9,95 \$	26 425 504	4,35 \$
Expirés au cours de la période	(10 547 920)	5,58	(531)	-
Obtenus et réémis dans le cadre d'une acquisition ¹	-	-	7 196 164	23,10
Émis au cours de la période	13 473 056	2,45 \$ US	11 500 000	6,00
Exercés au cours de la période	(71 424)	0,76 \$ US	(15 535 729)	3,61
En circulation à la clôture de la période	32 439 120	8,60 \$	29 585 408	9,95 \$

¹ Bons de souscription obtenus le 24 mai 2019 dans le cadre de l'acquisition de Newstrike.

Au cours du semestre clos le 31 janvier 2020, aucun bon de souscription lié à la rémunération des courtiers n'a été exercé (31 juillet 2019 – 1 916 527 bons de souscription).

Régime d'options d'achat d'actions

La Société dispose d'un régime d'options d'achat d'actions (l'« ancien régime ») adopté en juillet 2018. Le régime était administré par le conseil d'administration, qui fixait les prix d'exercice et les dates d'échéance, lesquelles pouvaient s'échelonner sur dix ans, selon la décision prise par le conseil d'administration à la date d'émission. Le 28 juin 2018, le conseil d'administration a proposé un nouveau régime d'options d'achat d'actions (le « régime général ») qui a été approuvé par les actionnaires le 28 août 2019. À moins que le conseil d'administration n'en décide autrement, l'acquisition des droits relatifs aux options émises aux termes de l'ancien régime et du régime général se fait sur une période de trois ans. Au 31 janvier 2020, le nombre maximal d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission en cas d'exercice des options pouvant être attribué aux termes du régime général correspond à 10 % des actions ordinaires émises et en circulation ou à 28 411 582 actions ordinaires. Les options émises avant juillet 2018 aux termes de l'ancien régime et les options reprises dans le cadre de l'acquisition de Newstrike ne font pas partie des options disponibles réservées aux fins d'émission. Au 31 janvier 2020, la Société avait 18 638 071 options émises et en circulation dans le cadre du régime général, 4 441 798 options émises et en circulation dans le cadre de l'ancien régime et 1 232 420 options émises et en circulation dans le cadre du régime de Newstrike pris en charge.

Le tableau suivant résume les options d'achat d'actions attribuées au cours du semestre clos le 31 janvier 2020 et de l'exercice clos le 31 juillet 2019.

Date d'attribution	Prix d'exercice	Options attribuées		Modalités d'acquisition des droits	Date d'échéance
		Dirigeants et administrateurs	Employés salariés		
17 septembre 2018	7,93 \$	650 000	523 500	Modalités A	10 ans
22 novembre 2018	5,92 \$	–	440 000	Modalités A	10 ans
17 décembre 2018	5,09 \$	74 000	227 500	Modalités A, C	10 ans
19 février 2019	7,13 \$	615 000	626 000	Modalités A	10 ans
21 février 2019	7,46 \$	3 333 333	–	Modalités D	10 ans
20 mars 2019	8,50 \$	325 000	1 077 500	Modalités A	10 ans
17 avril 2019	8,24 \$	–	1 132 500	Modalités A	10 ans
18 juillet 2019	6,54 \$	650 000	2 768 785	Modalités A	10 ans
26 juillet 2019	5,88 \$	250 000	–	Modalités A	10 ans
29 octobre 2019	3,30 \$	829 034	2 732 277	Modalités B	10 ans
29 janvier 2020	1,80 \$	–	293 021	Modalités B	10 ans

Modalités A – Les droits visant le tiers de ces options seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution et ceux visant les options restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Modalités B – Les droits visant le tiers de ces options seront acquis chaque date d'anniversaire de la date d'attribution sur une période de trois ans.

Modalités C – Les droits visant 54 000 des options attribuées à un administrateur seront entièrement acquis dans les 6 mois suivant la date d'attribution.

Modalités D – Outre les modalités standard d'acquisition des droits précisées en A, l'attribution comporte une condition de réalisation selon laquelle les droits ne deviendront acquis que lorsque le cours moyen pondéré en fonction du volume sera égal ou supérieur à 10 \$ pour une période de 20 jours précédant la date d'acquisition des droits. Toutes les options dont les droits ne sont pas acquis seront reportées. Ces droits seront acquis si la condition est respectée à une date d'acquisition ultérieure.

Le tableau suivant résume l'évolution des options d'achat d'actions au cours du semestre clos le 31 janvier 2020 et de l'exercice clos le 31 juillet 2019.

	31 janvier 2020		31 juillet 2019	
	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré	Options émises	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde d'ouverture	24 288 919	5,87 \$	14 388 066	3,02 \$
Attribuées	3 854 332	3,19	12 693 118	7,27
Obtenues et réémises dans le cadre d'une acquisition ¹	–	–	2 002 365	9,49
Éteintes et résiliées	(3 714 430)	6,52	(1 226 763)	6,33
Exercées	(116 532)	1,15	(3 567 867)	1,20
Solde de clôture	24 312 289	5,32 \$	24 288 919	5,87 \$

¹ Options d'achat d'actions reprises le 24 mai 2019 dans le cadre de l'acquisition de Newstrike.

Le tableau suivant résume les informations concernant les options d'achat d'actions en circulation au 31 janvier 2020.

Prix d'exercice	Nombre en circulation	Nombre exerçable
0,58 \$	372 900	363 000
0,75	1 140 000	1 140 000
1,27	476 369	401 381
3,15	4 748	4 748
6,00	714 539	714 539
1,37	109 360	109 360
2,48	86 332	43 672
2,69	850 000	581 665
4,24	202 506	144 849
17,37	158 292	158 292
3,89	325 000	189 585
16,58	31 659	23 742
16,74	18 995	14 244
4,27	774 989	491 257
4,89	4 934 269	2 828 192
5,14	104 342	53 372
10,42	31 284	31 284
10,42	79 148	59 358
11,84	18 995	9 496
7,93	883 930	510 661
8,21	47 488	47 488
5,92	195 000	68 345
5,09	231 500	113 173
6,94	94 979	32 293
8,84	32 293	—
7,13	678 500	—
7,46	3 333 333	—
8,50	1 057 500	—
8,24	695 000	—
6,54	2 621 485	—
5,88	250 000	—
3,30	3 464 533	—
1,80 \$	293 021	—
	24 312 289	8 133 996

Unités d'actions incessibles (« UAI »)

Aux termes du régime général, le conseil d'administration est autorisé à émettre des UAI dont le nombre correspond à au plus 10 % des actions ordinaires émises et en circulation, compte tenu des options d'achat d'actions en cours. Au moment de l'émission, le conseil d'administration établit les valeurs de conversion et les dates d'échéance, qui peuvent aller jusqu'à 10 ans à compter de la date d'émission. Les critères de restriction des unités sont à la discrétion du conseil d'administration et, à l'occasion, ils peuvent tenir compte des restrictions liées au rendement de la Société, des restrictions liées au rendement des salariés ou aucune restriction quant aux unités.

Le tableau suivant résume l'activité liée aux options d'achat d'actions au cours du semestre clos le 31 janvier 2020 et de l'exercice clos le 31 juillet 2019.

	31 janvier 2020		31 juillet 2019	
	Unités	Valeur des unités	Unités	Valeur des unités
Solde d'ouverture	—	— \$	—	— \$
Attribuées	1 428 449	2,94	—	—
Éteintes	(90 114)	2,94	—	—
Solde de clôture	1 338 335	2,94 \$	—	— \$

Le tableau suivant résume les UAI attribuées au cours du semestre clos le 31 janvier 2020. Aucune UAI n'a été émise au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2019.

Date d'attribution	Valeur de l'unité	UAI attribuées		Modalités d'acquisition des droits	Date d'échéance
		Dirigeants et administrateurs	Employés salariés		
29 octobre 2019	2,94 \$	1 428 449	–	Modalités A	10 ans

Modalités A – Les droits sur les unités sont acquis en totalité au troisième anniversaire suivant la date d'attribution.

Rémunération à base d'actions

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 7 903 \$ et de 16 067 \$, respectivement (31 janvier 2019 – 4 960 \$ et 9 649 \$), laquelle rémunération est évaluée à la juste valeur à la date d'attribution, puis passée en charges sur la période d'acquisition des droits (se reporter à la note 20 pour connaître la ventilation de la rémunération à base d'actions par catégories de charges). Pour déterminer le montant de la rémunération à base d'actions, la Société a utilisé le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton afin d'établir la juste valeur des options attribuées en appliquant les hypothèses suivantes :

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Prix d'exercice	1,80 \$–3,30 \$	0,75 \$–8,95 \$
Cours de l'action	1,68 \$–3,03 \$	5,09 \$–8,50 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,41 %–1,62 %	1,54 %–2,42 %
Durée de vie attendue des options (en années)	5	5–7
Volatilité attendue annualisée	83 %–84 %	64 %–76 %

La volatilité a été estimée au moyen de la volatilité historique moyenne de la Société et d'autres sociétés comparables du secteur pour lesquelles il était possible d'obtenir l'historique des opérations et l'historique de la volatilité.

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a respectivement attribué aux stocks une tranche de 1 070 \$ et de 3 731 \$ (31 janvier 2019 – respectivement 275 \$ et 386 \$) de la rémunération à base d'actions visant la main-d'œuvre qui prend part directement et indirectement aux activités de culture et de production.

16. Perte nette par action

Les titres suivants pourraient diluer la perte nette par action de base dans l'avenir, mais ils n'ont pas été pris en compte dans la perte par action diluée en raison de leur effet antidilutif.

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Options	24 312 289	24 288 919
UAI	1 338 335	–
Bons de souscription liés aux débetures convertibles garanties de 2017	–	107 136
Financement par capitaux propres de 2018	–	10 512 208
Financement par bons de souscription de février 2018	4 413 498	4 413 498
Financement par bons de souscription de juin 2019	2 184 540	2 184 540
Bons de souscription émis en lien avec le placement direct inscrit de 25 M\$ US	7 485 032	–
Bons de souscription émis en lien avec le placement direct inscrit de 20 M\$ US	5 988 024	–
Bons de souscription émis en lien avec la coentreprise et Inner Spirit	11 571 235	11 571 235
Bons de souscription de courtier/d'intermédiaire liés aux débetures convertibles	796 791	796 791
	58 089 744	53 874 327

17. Montant à recevoir au titre des débetures convertibles

DÉBENTURES CONVERTIBLES DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

Le 26 juillet 2018, la Société a acheté des débetures convertibles subordonnées non garanties d'une valeur de 10 000 \$ auprès d'une entité non liée, Fire and Flower (« F&F »). Le 13 février 2019, la Société a conclu un acte de fiducie régissant les débetures modifié et retraité avec F&F (les « débetures de société en commandite »). Les débetures de société en commandite portent intérêt au taux de 8 %, elles sont payées semestriellement, elles arrivent à échéance le 31 juillet 2020 et elles comportent une clause de conversion permettant de les convertir en actions ordinaires de F&F pour un prix de 1,15 \$ ou un montant correspondant à 90 % du prix d'achat du premier appel public à l'épargne, selon le moindre des deux montants, ainsi qu'il est précisé dans la convention. La Société a obtenu les débetures dans le cadre d'un placement stratégique réalisé sur le marché privé de la vente au détail de cannabis. Les débetures peuvent être converties en actions ordinaires lors de la conversion imposée par F&F, sous réserve d'un préavis de 60 jours, ou à la date d'échéance du 31 juillet 2020, selon la première des deux occurrences. Les débetures peuvent également être converties le 31 juillet 2020 en un prêt portant intérêt à un taux annuel de 12 %, au gré du porteur.

Le 23 janvier 2020, une tranche de 3 000 \$ des débentures a été convertie, au taux de conversion de 1,15 \$, en 2 608 695 actions ordinaires de F&F. Le 27 janvier 2020, la Société s'est départie de la totalité de ces actions à un cours de marché moyen de 1,0541 \$ pour un produit net total de 2 724 \$, des commissions de 26 \$ et une perte réalisée à la cession de 250 \$.

Le 31 janvier 2020, la juste valeur du solde à recevoir au titre de la débenture de société en commandite a été évaluée selon le cours du marché des actions de F&F au 31 janvier 2020 de 0,95 \$ (31 juillet 2019 – 1,33 \$) et s'établissait à 6 394 \$ (31 juillet 2019 – 12 024 \$). Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, la valeur des débentures de société en commandite a diminué, donnant lieu à des pertes latentes respectives de 413 \$ et de 3 041 \$ en raison des ajustements de la juste valeur. Les intérêts courus impayés sur les débentures convertibles du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020 se chiffraient respectivement à 141 \$ et à 343 \$.

DÉBENTURES CONVERTIBLES À INTÉRÊTS NULS

Le 24 mai 2019, la Société a obtenu des débentures convertibles subordonnées non garanties d'une valeur de 800 \$ de F&F, lors de l'acquisition d'entreprise de Newstrike (note 12). À cette même date, les débentures avaient une juste valeur initiale de 1 220 \$. Les débentures convertibles ne portaient pas intérêt et sont arrivées à échéance le 30 novembre 2019. À leur échéance, elles ont été converties en 1 000 000 d'actions ordinaires de F&F à un prix de conversion de 0,80 \$, ainsi qu'il est précisé dans la convention. Ce placement avait une juste valeur de 950 \$ au 31 janvier 2020 (note 23).

18. Emprunt à terme

Emprunt à terme

Le 14 février 2019, la Société a conclu une facilité de crédit consortiale, aux termes de laquelle la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») agit à titre d'unique teneur de livres, de co-arrangeur principal et d'agent administratif et la Banque de Montréal, à titre de co-arrangeur principal et d'agent de syndication (collectivement, « les prêteurs »). Les prêteurs ont fourni à la Société une somme maximale de 65 000 \$ par voie d'un financement par emprunt garanti portant intérêt à un taux annuel qui devrait se maintenir dans la tranche moyenne à supérieure des 5 %. La facilité de crédit consistait en un emprunt à terme d'au plus 50 000 \$ (l'« emprunt à terme ») et une facilité de crédit renouvelable d'au plus 15 000 \$ (la « facilité renouvelable »). La facilité de crédit vient à échéance le 14 février 2022. L'emprunt peut être remboursé sans pénalité à tout moment par la Société et est garanti par les immobilisations corporelles de la Société. La Société doit rembourser au moins 2,5 % du montant initial prélevé chaque trimestre aux termes des modalités de la facilité de crédit. Le 14 février 2019, la Société a reçu une tranche de 35 000 \$ de l'emprunt à terme et engagé des frais de financement de 1 347 \$. Au 31 janvier 2020, un montant de néant avait été prélevé sur la facilité renouvelable (néant au 31 juillet 2019). La Société avait la possibilité d'utiliser le montant restant de 15 000 \$ sur l'emprunt à terme au plus tard le 31 décembre 2019, mais a choisi de ne pas exercer ce droit. Cette portion de la facilité est donc venue à échéance le 31 décembre 2019.

Le 31 janvier 2020, la Société a modifié sa facilité de crédit, ce qui a donné lieu à :

- i) la modification des clauses restrictives financières suivant lesquelles la Société est tenue de :
 - i. maintenir un ratio de l'actif corporel net d'au plus 1:00 sur 1:00 en tout temps;
 - ii. maintenir un solde de trésorerie de plus de 15 000 \$ en tout temps;
 - iii. respecter certaines exigences liées au BAIIA (définies dans la convention de facilité de crédit) en ce qui a trait à chaque trimestre de l'exercice;
- ii) la restitution de la tranche de 15 000 \$ de l'emprunt à terme qui était venue à échéance sans avoir été utilisée le 31 décembre 2019. Pour être en mesure d'effectuer un prélèvement sur cette tranche additionnelle, la Société doit i) respecter des clauses restrictives; et ii) dégager un chiffre d'affaires net de 28 400 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2020. Des prélèvements peuvent être effectués sur la tranche additionnelle de l'emprunt à terme jusqu'au 30 novembre 2020.

Au 31 janvier 2020, la Société était en conformité avec les clauses restrictives modifiées. La facilité de crédit a fait l'objet d'une autre modification en date du 27 mars 2020, aux termes de laquelle une clause restrictive a été ajoutée stipulant qu'au plus tard le 10 avril 2020 : i) la Société devra avoir reçu l'exemption nécessaire de l'autorité en valeurs mobilières compétente qui lui permettra de procéder à un placement au cours du marché de ses actions ordinaires, ou ii) la Société devra avoir a) conclu un ou plusieurs accords définitifs avec des acheteurs de ses actions ordinaires pour un produit net total d'au moins 15 000 \$ et b) pris toutes les autres mesures raisonnablement nécessaires – notamment le dépôt d'un ou de plusieurs prospectus et l'obtention de l'approbation nécessaire des autorités en valeurs mobilières, des autres autorités pertinentes ou d'autres tiers – pour réaliser l'émission et la vente de telles actions ordinaires dès que ce sera raisonnablement possible de le faire après la conclusion de ces accords définitifs. Une autre clause restrictive a aussi été ajoutée qui stipule que la Société devra avoir reçu, au plus tard le 30 avril 2020, un produit net en trésorerie tiré de l'émission de titres de capitaux propres d'au moins 40 M\$.

Au cours du semestre clos le 31 janvier 2020, la charge d'intérêts totale et le total des intérêts inscrits à l'actif s'établissaient respectivement à 186 \$ et à 250 \$ (31 juillet 2019 – 252 \$ et 511 \$). La charge d'intérêts sans effet sur la trésorerie liée à l'amortissement des frais de financement reportés s'est établie à 387 \$ pour le semestre clos le 31 janvier 2020 (31 juillet 2019 – 387 \$).

Le tableau suivant illustre l'échéancier de l'emprunt à terme au 31 janvier 2020 et au 31 juillet 2019.

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Emprunt à terme	\$	\$
Solde d'ouverture	34 125	–
Ajouts	–	35 000
Remboursements	(1 750)	(875)
Solde de clôture	32 375	34 125
Frais de financement reportés	\$	\$
Solde d'ouverture	(751)	–
Ajouts	(56)	(1 643)
Ajustements	25	296
Amortissement des frais de financement reportés	161	596
Solde de clôture	(621)	(751)
Total du montant net de l'emprunt à terme	31 754	33 374
Partie courante	3 207	3 117
Partie non courante	28 547	30 257

19. Instruments financiers

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

La Société s'expose au risque de taux d'intérêt lorsqu'elle investit sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. La société peut investir sa trésorerie dans des placements très liquides à court terme qui cumuleront des intérêts aux taux en vigueur pour ces placements. La fluctuation des taux d'intérêt peut entraîner une augmentation significative de l'intérêt y afférent. Au 31 janvier 2020, la Société avait des placements à court terme de 929 \$ (31 juillet 2019 – 517 \$) ainsi qu'un emprunt à terme d'une valeur comptable de 31 754 \$ (31 juillet 2019 – 33 374 \$) (note 18). Tous les taux d'intérêt sont fixes. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt applicables n'aurait pas entraîné de variation importante par rapport à la perte nette.

Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la juste valeur fluctue en raison de variations des cours des titres de participation et des prix sur les marchés. Les placements de niveaux 1 et 2 de la Société sont exposés au risque de prix en raison de l'incertitude à l'égard de leurs perspectives, de leur valeur future et de l'incidence de la situation des marchés. La juste valeur des titres négociables et des dérivés de sociétés inscrites en bourse détenus se fonde sur les cours de ces instruments sur des marchés où les titres composant les placements peuvent être négociés.

Si la juste valeur de ces actifs financiers avait augmenté ou diminué de 10 % au 31 janvier 2020, la Société aurait inscrit une augmentation ou une diminution de ses résultats et de son résultat global d'environ 833 \$ (31 juillet 2019 – 340 \$). L'exposition au risque de prix au 31 janvier 2020 était la suivante :

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
	\$	\$
Actifs financiers	8 447	16 756
Passifs financiers	(6 409)	(493)
Exposition totale	2 038	16 263

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Le risque est lié principalement aux créances clients et au montant à recevoir au titre des débiteures convertibles. Au 31 janvier 2020, la Société était exposée à des pertes de crédit en cas de manquement par les contreparties.

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal des activités et a mis en place des procédures pour évaluer et surveiller le crédit afin d'atténuer le risque de crédit. Ce risque est toutefois limité, car la Société conclut la majorité de ses ventes de cannabis médical avec des clients couverts par divers programmes d'assurance et ses ventes de cannabis récréatif destiné aux adultes auprès de sociétés d'État.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont détenus par quatre banques commerciales canadiennes auxquelles Dun and Bradstreet accorde une notation de crédit de AA et un montant de 1 673 \$ est détenu dans une coopérative de crédit pour laquelle aucune notation de crédit n'est publiée. La majorité des créances clients se rapportent à des sociétés d'État du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. La solvabilité de la contrepartie est évaluée avant de prendre la décision de lui accorder du crédit. La Société a estimé les pertes de crédit attendues en se fondant sur les pertes de crédit pour la

durée de vie. À l'heure actuelle, la perte de crédit attendue pour le semestre clos le 31 janvier 2020 s'établit à 20 \$ (31 juillet 2019 – 37 \$).

Lors de l'évaluation des pertes de crédit attendues, les créances clients visant le cannabis récréatif ont été évaluées par client puisqu'elles se composent d'un petit nombre de contrats importants. Les créances clients visant le cannabis thérapeutique ont été évaluées collectivement étant donné qu'elles sont assorties de caractéristiques de crédit semblables. Elles ont été regroupées en fonction du nombre de jours en souffrance.

Le risque de crédit lié au montant à recevoir au titre des débentures convertibles découle de la possibilité que le principal ou que les intérêts exigibles ne puissent être recouvrés. La Société atténue ce risque en gérant et en surveillant la relation commerciale sous-jacente.

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions, des placements à court terme, des créances clients et du montant à recevoir au titre des débentures convertibles représente l'exposition maximale au risque de crédit, laquelle s'élevait à 126 093 \$ au 31 janvier 2020.

Le tableau suivant présente un sommaire du classement chronologique des créances clients de la Société au 31 janvier 2020 et au 31 juillet 2019.

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
	\$	\$
De 0 à 30 jours	10 724	14 102
De 31 à 60 jours	1 852	1 826
De 61 à 90 jours	710	166
Plus de 90 jours	719	3 599
Total	14 005	19 693

Risque de dépendance économique

Le risque de dépendance économique est le risque de dépendance à l'égard d'un certain nombre de clients ayant une incidence importante sur la performance économique de la Société. Pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020, les ventes de la Société auprès de la Société québécoise du cannabis, une société d'État, représentent respectivement 83 % et 75 % du total des ventes (77 % et 75 % pour les périodes correspondantes de 2019) et les ventes auprès de la Société ontarienne du cannabis, une autre société d'État, représentent respectivement 7 % et 11 % du total des ventes (13 % et 11 % pour les périodes correspondantes de 2019).

La Société détenait des créances clients auprès de la Société québécoise du cannabis et la Société ontarienne du cannabis, des sociétés d'État, qui représentaient respectivement 80 % et 7 % du total des créances clients au 31 janvier 2020 (56 % et 23 %, respectivement, au 31 juillet 2019).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsqu'elles deviendront exigibles. La Société gère son risque de liquidité en suivant de près ses besoins en capitaux. Au 31 janvier 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme de la Société se chiffraient à 81 355 \$ (31 juillet 2019 – 139 505 \$).

La Société est tenue de payer les créanciers et charges à payer, les droits d'accise à payer ainsi que la partie courante de l'emprunt à terme, des obligations locatives et le contrat déficitaire dont la valeur comptable totale et les flux de trésorerie contractuels exigibles s'élèvent à 61 265 \$ pour les douze prochains mois (se reporter à la note 1, « Continuité d'exploitation »).

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et des créanciers et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

20. Charges d'exploitation par catégorie

	<i>Trimestres clos les</i>		<i>Semestres clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Salaires et avantages	7 497 \$	4 225 \$	18 263 \$	7 470 \$
Rémunération à base d'actions	7 903	4 960	16 067	9 649
Marketing et promotion (recouvrement)	(666)	2 430	3 728	12 019
Services de consultation	2 185	1 483	4 534	2 921
Honoraires pour services professionnels	2 832	1 852	5 609	2 677
Installations	2 491	1 531	3 851	2 454
Frais généraux et administratifs	998	1 123	2 348	1 400
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 683	74	3 350	224
Amortissement des immobilisations corporelles	1 992	452	3 325	1 025
Frais de déplacement	687	356	1 627	685
Frais de restructuration	259	–	3 981	–
Dépréciation des immobilisations corporelles	32 082	–	32 784	–
Dépréciation des immobilisations incorporelles	106 189	–	106 189	–
Dépréciation du goodwill	111 877	–	111 877	–
Réalisation du contrat déficitaire	3 000	–	3 000	–
Sortie d'actifs à long terme	497	–	497	–
Total	281 506 \$	18 486 \$	321 030 \$	40 524 \$

Le tableau suivant présente une ventilation de la rémunération à base d'actions pour la période.

	<i>Trimestres clos les</i>		<i>Semestres clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Rémunération à base d'actions liée aux frais généraux et administratifs	7 647 \$	4 702 \$	15 602 \$	9 161 \$
Rémunération à base d'actions liée aux frais de marketing et de promotion	256	258	465	488
Total de la rémunération à base d'actions liée aux charges d'exploitation	7 903	4 960	16 067	9 649
Rémunération à base d'actions inscrite à l'actif dans les stocks	1 070	274	3 731	385
Total de la rémunération à base d'actions	8 973 \$	5 234 \$	19 798 \$	10 034 \$

Le tableau suivant présente une ventilation du total des salaires et avantages pour la période.

	<i>Trimestres clos les</i>		<i>Semestres clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Salaires et avantages liés aux frais généraux et administratifs	5 842 \$	2 957 \$	13 903 \$	5 233 \$
Salaires et avantages liés aux frais de marketing et de promotion	924	1 268	2 648	2 237
Salaires et avantages liés aux frais de recherche et développement	731	–	1 712	–
Total des salaires et avantages liés aux charges d'exploitation	7 497	4 225	18 263	7 470
Salaires et avantages inscrits à l'actif dans les stocks	4 284	1 656	10 574	2 924
Total des salaires et avantages inscrits au cours de la période	11 781 \$	5 881 \$	28 837 \$	10 394 \$

21. Autres profits et pertes

	<i>Pour les trimestres clos les</i>		<i>Pour les semestres clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	\$	\$	\$	\$
Réévaluation du profit (de la perte) d'instruments financiers	2 714	(815)	3 011	(3 152)
Quote-part de la perte sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(1 591)	(483)	(3 273)	(645)
(Perte) profit latent sur les débetures convertibles à recevoir	(413)	2 545	(3 041)	5 978
Perte latente sur placements	(6 553)	–	(8 223)	–
Perte réalisée sur placements	(242)	–	(226)	–
Perte de change	617	15	572	18
Intérêts et charges financières	(3 598)	(8)	(4 033)	(16)
Produits d'intérêts	317	1 304	888	2 370
Total du résultat net lié aux activités hors exploitation	(8 749)	2 558	(14 325)	4 553

22. Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

a) Truss – participation dans une entreprise associée

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Solde d'ouverture	51 786 \$	– \$
Apports en capital liés au placement	21 079	11 476
Juste valeur de la contrepartie en bons de souscription	–	42 386
Coûts de transaction inscrits à l'actif	–	721
Quote-part de la perte nette pour la période	(3 053)	(2 797)
Solde de clôture	69 812 \$	51 786 \$

Le 4 octobre 2018, la création de la Société en commandite Truss par la Société et Molson Coors Canada (le « partenaire ») a été finalisée. Truss est une entité en démarrage indépendante qui compte son propre conseil d'administration et une équipe de gestion indépendante. Elle est constituée en société au Canada. Truss est une société en commandite à capital fermé dont les principales activités consistent à saisir les occasions de mettre au point des boissons non alcoolisées infusées au cannabis.

Le partenaire détient 57 500 actions ordinaires, soit une participation donnant le contrôle de 57,5 % dans Truss. La Société détient 42 500 actions ordinaires, représentant la participation restante de 42,5 %. Dans le cadre de la création de Truss, la Société a octroyé au partenaire 11 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société pouvant être exercés dans un délai de trois ans au prix d'exercice de 6,00 \$ (note 15). Le placement est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a versé des apports en capital supplémentaires totalisant 21 079 \$ dans Truss.

La coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020, la quote-part de la Société dans la perte nette de Truss s'est établie respectivement à (1 475) \$ et à (3 053) \$ (31 janvier 2019 – (483) \$ et (645) \$).

b) Belleville Complex Inc. – coentreprise

Le 31 octobre 2018, la Société a acquis une participation de 25 % dans Belleville Complex Inc. (« BCI »), la participation restante de 75 % dans BCI étant détenue par Olegna Holdings Inc., société détenue et contrôlée par un administrateur de la Société. BCI a acquis une installation déjà configurée de 12 004 000 de pieds carrés au moyen d'un emprunt de 20 279 \$ accordé par la Société le 7 septembre 2018. L'emprunt porte intérêt à un taux annuel de 4 % payable mensuellement. L'emprunt et le solde des intérêts courus ont été remboursés en totalité au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2019.

Dans le cadre du contrat initial, la Société sera le principal locataire pendant une période de 20 ans et aura la possibilité de renouveler le contrat pour des périodes supplémentaires de 10 ans. Le 22 octobre 2019, le contrat a été modifié, il fixe désormais à 15 ans la période durant laquelle la Société sera le principal locataire aux termes du contrat de location, avec la possibilité de renouveler le contrat pour une période supplémentaire de 15 ans, et prévoit la location d'une superficie additionnelle. La Société a également sous-loué une partie de l'espace à la Société en commandite Truss (note 24). Par conséquent, le contrat de location a été réévalué, ce qui a donné lieu à l'ajout d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'une obligation locative ainsi qu'une créance locative au titre de la composante de sous-location (note 31).

La contrepartie versée pour la participation de 25 % dans la coentreprise est réputée être de néant. La valeur comptable de BCI au 31 janvier 2020 s'établissait à néant (31 juillet 2019 – néant).

c) HEXO MED – coentreprise

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Solde d'ouverture	1 063 \$	– \$
Apports en capital liés au placement	–	1 106
Coûts de transaction inscrits à l'actif	–	125
Quote-part de la perte nette	(219)	(168)
Solde de clôture	844 \$	1 063 \$

HEXO MED est une coentreprise qui a été établie en Grèce avec QNBS P.C. (anciennement, Qannabos). La Société s'en servira comme point d'entrée pour les marchés européens du cannabis thérapeutique. Au cours de l'exercice clos le 31 juillet 2019, la Société a fourni un apport total en trésorerie de 250 € et une contrepartie à payer de 500 € contre une participation de 33,34 % dans HEXO MED. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2019, la participation de la Société dans HEXO MED est passée à 51 % par suite du paiement en trésorerie de la contrepartie à payer de 500 € (729 \$) au 31 juillet 2019 du fait de l'atteinte en juin 2019 de la cible établie contractuellement. La valeur comptable de HEXO MED au 31 janvier 2020 s'établissait à 844 \$ (31 juillet 2019 – 1 063 \$).

23. Placements à long terme

	Juste valeur au 31 juillet 2019	Placement	Cession/ transferts	Variation de la juste valeur	Juste valeur au 31 janvier 2020
	\$	\$	\$	\$	\$
Placements de niveau 1					
Fire & Flower Inc. – actions ordinaires	–	920	–	30	950
Inner Spirit – actions ordinaires	3 000	–	(644)	(1 321)	1 035
Placements de niveau 2					
Inner Spirit – bons de souscription d'actions ordinaires	403	–	–	(358)	45
Placements de niveau 3					
Greentank Technologies	6 574	–	–	(6 574)	–
Neal Brothers Inc.	4 000	–	–	–	4 000
Segra International Corp.	300	–	–	–	300
Total	14 277	920	(644)	(8 223)	6 330

	Juste valeur au 31 juillet 2018	Placement	Cession/ transferts	Variation de la juste valeur	Juste valeur au 31 juillet 2019
	\$	\$	\$	\$	\$
Placements de niveau 1					
Fire & Flower Inc. – actions ordinaires	–	2 970	(2 493)	(477)	–
Fire & Flower Inc. – bons de souscription d'actions ordinaires ¹	–	505	(262)	(243)	–
Inner Spirit – actions ordinaires ¹	–	2 850	–	150	3 000
Placements de niveau 2					
Inner Spirit – bons de souscription d'actions ordinaires ¹	–	414	–	(11)	403
Placements de niveau 3					
Greentank Technologies ¹	–	6 723	–	(149)	6 574
Neal Brothers Inc. ¹	–	4 000	–	–	4 000
Segra International Corp.	100	–	–	200	300
Total	100	17 462	(2 755)	(530)	14 277

¹ Obtenus le 24 mai 2019 dans le cadre de l'acquisition de Newstrike à la juste valeur marchande.

Fire & Flower

Actions ordinaires

Le 30 novembre 2019, la Société a obtenu 1 000 000 d'actions ordinaires de Fire & Flower par suite de la conversion de ses débetures convertibles ne portant pas intérêt d'un montant de 800 \$ (note 17). Les débetures étaient convertibles au prix de 0,80 \$ l'action ordinaire. La juste valeur des actions à la conversion était de 920 \$. Les actions ont été réévaluées au cours du marché de 0,95 \$ le 31 janvier 2020. La Société a inscrit un gain de 30 \$ à la réévaluation.

Le 1^{er} novembre 2018, la Société a obtenu 1 980 000 reçus de souscription dans F&F pour un produit de 2 970 \$. Les reçus de souscription, qui ont été convertis en actions ordinaires de F&F le 19 février 2019 selon un ratio de 1:1 lorsque celles-ci ont commencé à être négociées à la Bourse de croissance TSX, ont été comptabilisés à une juste valeur initiale de 2 970 \$. Le 25 juillet 2019, la Société a cédé ce placement en entier pour un produit en trésorerie de 2 493 \$. La juste valeur du placement à long terme classée au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs et la perte réalisée connexe au 31 juillet 2019 s'établissaient respectivement à néant et à (477) \$.

Bons de souscription d'actions ordinaires

Le 24 mai 2019, dans le cadre de l'acquisition de Newstrike, la Société a obtenu 1 000 000 de bons de souscription d'actions ordinaires de l'entité F&F. Les bons de souscription donnent droit à la Société de recevoir des actions ordinaires selon un ratio de 1:1. Les bons de souscription avaient une juste valeur initiale de 505 \$. La juste valeur de ce placement, évaluée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black Scholes-Merton, a été fixée à 243 \$ et ce placement a été cédé le 30 juillet 2019. La Société avait réalisé une perte de (243) \$ au 30 juillet 2019 sur la base des hypothèses et données suivantes :

- cours de 1,33 \$
- durée de vie attendue de 8,4 mois
- dividende nul
- volatilité de 100 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques
- taux d'intérêt sans risque de 1,46 %

Inner Spirit Holdings Inc.

Actions ordinaires

Le 24 mai 2019, dans le cadre de l'acquisition de Newstrike, la Société a obtenu 15 000 000 d'actions ordinaires d'Inner Spirit Holdings Inc., dont la valeur a été évaluée à 2 850 \$ lors de la comptabilisation initiale. Au cours du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a cédé 6 005 500 actions ordinaires à des prix allant de 0,09 \$ à 0,12 \$ par action et a inscrit un profit de 24 \$ (31 janvier 2019 – néant). Les 8 994 500 actions restantes détenues au 31 janvier 2020 ont été évaluées d'après le cours de 0,115 \$ par action (31 juillet 2019 – 0,20 \$) pour une juste valeur de 1 035 \$ à la clôture de la période.

Bons de souscription d'actions ordinaires

Le 24 mai 2019, dans le cadre de l'acquisition de Newstrike, la Société a obtenu 7 500 000 bons de souscription d'actions ordinaires d'Inner Spirit Holdings Inc. Les bons de souscription donnent droit à la Société de recevoir des actions ordinaires selon un ratio de 1:1. Les bons de souscription avaient une juste valeur initiale de 414 \$. La juste valeur de ce placement a été évaluée à l'aide du modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes-Merton et représentait une perte latente de (359) \$ au 31 janvier 2020 (31 juillet 2019 – (11) \$) sur la base des hypothèses et données suivantes :

- cours de 0,11 \$ par action
- durée de vie attendue de 7 mois
- dividende nul
- volatilité de 100 % d'après les indicateurs du marché comparables et les données historiques
- taux d'intérêt sans risque de 1,47 %

Greentank Technologies

Le 22 février 2019, Newstrike a acquis 1 953 125 actions privilégiées de Greentank Technologies en contrepartie d'un montant en trésorerie de 6 622 \$ (5 000 \$ US). Le placement dont la juste valeur initiale au moment de l'acquisition de Newstrike s'établissait à 6 723 \$ a été évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 31 janvier 2020, la Société a déterminé que la juste valeur du placement était nulle en se fondant sur sa valeur recouvrable. Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, des variations de la juste valeur respectives de 6 574 \$ et de 6 574 \$ ont été comptabilisées (31 juillet 2019 – (149) \$).

Neal Brothers Inc.

La Société a également acquis 19,9 % des actions de Neal Brothers Inc. dans le cadre de l'acquisition de Newstrike le 24 mai 2019. La Société ne siège pas au conseil d'administration et n'est pas autorisée à le faire. Le placement initial correspondait à une contrepartie en trésorerie de 5 604 \$. La Société a établi que la juste valeur de ce placement à la date d'acquisition s'élevait à 4 000 \$. Aucune variation de la juste valeur n'a été inscrite au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020 (31 juillet 2019 – néant). Une fluctuation de 5 % du placement sous-jacent aurait entraîné une variation de la juste valeur du placement de 200 \$ (31 juillet 2019 – 200 \$).

Segra International Corp.

La Société détient 400 000 actions de la société à capital fermé Segra International Corp. Cette participation représente un placement à long terme stratégique dans cette entreprise de micropropagation du cannabis. La participation initiale a été acquise à raison de 0,25 \$ par action. La Société a évalué cette participation selon sa juste valeur de 0,75 \$ par action, ce qui représentait un total de 300 \$ au 31 janvier 2020 (31 juillet 2019 – 300 \$). L'évaluation de la juste valeur est fondée sur les dernières informations relatives au financement et aucun profit ni perte latent n'a été comptabilisé dans le résultat net (31 juillet 2019 – 200 \$). Une fluctuation de 5 % du cours des actions sous-jacentes aurait entraîné une variation négligeable de la juste valeur de la participation.

24. Informations à fournir relativement aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et assumant la responsabilité, directe ou indirecte, de la planification, de l'orientation et du contrôle des activités de la Société. Ils comprennent les cadres supérieurs et les administrateurs et ils contrôlaient environ 5,64 % des actions en circulation de la Société en date du 31 janvier 2020 (31 juillet 2019 – 6,15 %).

La rémunération accordée aux principaux dirigeants au cours de la période se détaille comme suit :

	<i>Trimestres clos les</i>		<i>Semestres clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
Salaires et honoraires de consultation	744 \$	921 \$	1 650 \$	1 603 \$
Primes	–	185	42	402
Rémunération à base d'actions	4 641	4 029	9 572	7 388
Total	5 385 \$	5 135 \$	11 264 \$	9 393 \$

Ces transactions s'inscrivent dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, à savoir la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

La Société loue un espace à Belleville auprès de la partie liée BCI (note 22) qui soutient ses activités de fabrication et se situe à Belleville, en Ontario. La Société a payé 4 274 \$ au cours du semestre clos le 31 janvier 2020. Ce contrat de location est comptabilisé à l'état de la situation financière de la Société aux termes d'IFRS 16 (note 31).

La Société sous-loue une partie de l'espace visé par son contrat de location de Belleville à une autre partie liée, Truss Limited Partnership (note 22). Les charges à payer au titre de ce contrat de location se chiffrent à 680 \$ pour le semestre clos le 31 janvier 2020. Cette sous-location est comptabilisée en tant que créance locative liée à un contrat de location-acquisition à l'état de la situation financière de la Société (note 7).

Sauf indication contraire, les droits ci-après visant les options d'achat d'actions seront acquis à la date du premier anniversaire de l'attribution et ceux visant les options d'achat d'actions restantes seront acquis trimestriellement au cours des deux années suivantes.

Le 29 octobre 2019, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 829 034 options d'achat d'actions et 1 428 449 UAI ayant un prix d'exercice ou une valeur unitaire de 3,30 \$. Les droits visant le tiers des options d'achat d'actions seront acquis chaque date d'anniversaire de la date d'attribution sur une période de trois ans. Les droits sur les UAI sont acquis en totalité au troisième anniversaire suivant la date d'attribution.

Le 26 juillet 2019, la Société a attribué à certains de ses administrateurs un total de 250 000 options d'achat d'actions ayant un prix d'exercice de 5,88 \$.

Le 18 juillet 2019, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 650 000 options d'achat d'actions ayant un prix d'exercice de 6,54 \$.

Le 20 mars 2019, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 325 000 options d'achat d'actions ayant un prix d'exercice de 8,50 \$.

Le 21 février 2019, la Société a attribué au chef de la direction un total de 3 333 333 options d'achat d'actions ayant un prix d'exercice de 7,46 \$. Outre les modalités normales d'acquisition des droits énoncées à la note 12, les options comprennent une condition de réalisation, selon laquelle les droits ne deviendront acquis que lorsque le cours moyen pondéré en fonction du volume sera égal ou supérieur à 10 \$ pour une période de 20 jours précédant la date d'acquisition des droits. Toutes les options dont les droits ne sont pas acquis seront reportées. Ces droits seront acquis si la condition est respectée à une date d'acquisition ultérieure.

Le 19 février 2019, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 615 000 options d'achat d'actions ayant un prix d'exercice de 7,13 \$.

Le 17 décembre 2018, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 74 000 options d'achat d'actions ayant un prix d'exercice de 5,09 \$. Les droits visant 54 000 de ces options d'achat d'actions ont été entièrement acquis six mois après la date d'attribution.

Le 17 septembre 2018, la Société a attribué à certains membres de sa haute direction un total de 650 000 options d'achat d'actions ayant un prix d'exercice de 7,93 \$.

Le 7 septembre 2018, la Société a prêté 20 279 \$ à BCI, une partie liée, en vue de l'achat d'une installation à Belleville, en Ontario. Ce prêt a été remboursé en totalité pendant la période close le 30 avril 2019.

25. Gestion du capital

L'objectif de la Société est de conserver un capital suffisant pour maintenir la confiance des investisseurs, des créanciers et des clients, ainsi que pour soutenir le développement futur de l'entreprise et la poursuite de ses activités.

La direction définit le capital comme les capitaux propres de la Société. Le conseil d'administration n'établit aucun critère quantitatif de rendement sur le capital pour la gestion. La Société n'a versé aucun dividende à ses actionnaires. La Société n'est assujettie à aucune exigence externe en matière de capital, à l'exception du maintien d'un solde de trésorerie minimal de 15 M\$ et d'un ratio entre le total du passif et la valeur nette corporelle inférieur à 1,5 : 1,0, conformément aux modalités de l'emprunt à terme de la Société (note 18).

Au 31 janvier 2020, le total du capital géré était constitué de capitaux propres de 520 690 \$ (31 juillet 2019 – 788 712 \$). La Société a entrepris une restructuration organisationnelle dans le cadre de laquelle les charges d'exploitation ont été évaluées et les budgets ont été rajustés en conséquence en vue de réduire les charges totales. Par conséquent, la Société a modifié son approche de gestion du capital au cours de la période afin de tenir compte de cette restructuration.

Tel qu'il est indiqué à la note 1, « Continuité d'exploitation », en plus de financer ses besoins continus en fonds de roulement, sans oublier le respect des clauses restrictives existantes, la Société doit s'assurer de disposer d'un financement suffisant pour pouvoir s'acquitter de ses engagements existants (note 26) et obtenir de nouvelles sources de trésorerie qui lui permettront de combler les insuffisances de flux de trésorerie qui pourraient découler des impératifs de la croissance nécessaire à l'atteinte d'un niveau de production adéquat et à la génération de produits des activités ordinaires additionnels. Ensemble, la trésorerie actuellement détenue et les facilités de crédit existantes ne suffisent pas à financer les activités courantes, les engagements existants et les coûts nécessaires à l'acquisition de nouvelles participations pour accroître l'offre de produits. La direction prévoit obtenir le financement nécessaire de l'une des façons suivantes : émission, publique ou privée, de nouveaux instruments de capitaux propres ou de créance; participations dans des entreprises associées; bénéfice généré par les activités; ventes futures d'actifs. Néanmoins, rien ne garantit que la Société bénéficiera d'un financement futur additionnel, selon des conditions que la direction jugera acceptables. Ces circonstances ont jeté un doute important sur la capacité de la Société à s'acquitter de ses obligations à leur échéance et, par conséquent, sur le caractère adéquat de l'utilisation des méthodes comptables applicables selon le principe de la continuité de l'exploitation.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend de sa capacité à financer le remboursement de ses emprunts existants, d'obtenir du financement supplémentaire et à générer des flux de trésorerie liés à ses activités d'exploitation positifs. Les présents états financiers ne reflètent pas les ajustements des valeurs comptables des actifs et passifs ni les charges reportées et les classements à l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si la Société était dans l'incapacité de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations au titre de la continuité d'exploitation dans le cours normal des activités. De tels ajustements pourraient être importants.

26. Engagements et éventualités

ENGAGEMENTS

La Société a certaines obligations financières aux termes de contrats de service, de conventions d'achat, de contrats de location et de contrats de construction.

Certains de ces contrats sont assortis d'options de renouvellement que la Société peut exercer à son gré. Les paiements minimaux annuels prévus dans le cadre de ces obligations au cours des cinq prochains exercices et par la suite sont les suivants :

2020	45 725	\$
2021	4 991	
2022	4 259	
2023	3 776	
2024	3 425	
Par la suite	20 385	
	82 561	\$

Se reporter à la note 31 pour les engagements contractuels comptabilisés au titre des obligations locatives conformément à IFRS 16.

Lettre de crédit

Le 1^{er} août 2019, la Société a réémis une lettre de crédit existante conclue avec une institution financière canadienne, tel qu'il était requis aux termes d'un accord conclu avec un fournisseur de services publics. La lettre de crédit accorde au fournisseur de services publics un montant maximal de 2 581 \$, sous réserve de certaines exigences opérationnelles. La lettre de crédit expire un an après son émission et comporte une option de renouvellement automatique, et elle était toujours en vigueur au 31 janvier 2020. Au 31 janvier 2020, aucun montant n'avait été prélevé sur la lettre de crédit (31 juillet 2019 – néant) et la Société respectait toutes les exigences qui s'y rattachent à la date de clôture. Au 31 janvier 2020, la facilité renouvelable était garantie par la marge de crédit (note 18) et la trésorerie détenue en garantie (note 6) de la Société.

Le 21 août 2019, la Société a conclu une lettre de crédit de cinq ans auprès d'une institution financière canadienne qui lui fournira un maximum de 250 \$, selon un amortissement annuel de 50 \$, jusqu'à son échéance, le 14 juillet 2024. Au 31 janvier 2020, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la lettre de crédit. Au 31 janvier 2020, la lettre de crédit était garantie par la facilité renouvelable (note 18) et la trésorerie détenue en garantie (note 6) de la Société.

Le 26 novembre 2019, la Société a conclu une lettre de garantie de six mois auprès d'une institution financière canadienne qui lui fournira un maximum de 6 391 \$, moins un montant de 1 000 \$ sur une base mensuelle, jusqu'à l'amortissement complet le 30 mai 2020. Au 31 janvier 2020, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la lettre de crédit. Au 31 janvier 2020, la lettre de crédit était garantie par la facilité de crédit (note 18) et la trésorerie détenue en garantie (note 6) de la Société.

Garantie

En date du 3 juillet 2019, la Société a renouvelé sa garantie commerciale auprès d'un assureur nord-américain qui lui donne droit à une indemnité maximale de 4 500 \$. La garantie est assortie d'une prime annuelle de 0,3 %. La Société a obtenu la garantie conformément aux exigences de la législation sur les droits d'accise de l'Agence du revenu du Canada en matière de transport de marchandises commerciales au Canada. La garantie vient à échéance le 3 juillet 2020, soit un an après la date de reconduction.

ÉVENTUALITÉS

La Société peut faire périodiquement l'objet de différentes procédures administratives ou d'autres poursuites judiciaires qui surviennent dans le cours normal des activités. Les passifs éventuels associés aux poursuites judiciaires sont comptabilisés lorsqu'une obligation est susceptible d'être imposée et que les passifs éventuels peuvent être raisonnablement estimés.

Au 31 janvier 2020, la Société a été nommée comme défendeur dans le cadre de recours collectifs en valeurs mobilières intentés devant les Cours supérieures du Québec et de l'Ontario ainsi que devant la Cour Suprême de l'État de New York et la Cour de district des États-Unis pour le district Sud de New York. Un ou plusieurs des dirigeants et administrateurs, actuels ou anciens, de la Société ou certains preneurs fermes dans le cadre d'appels publics à l'épargne antérieurs de la Société sont aussi défendeurs dans certaines de ces poursuites. Les litiges font valoir des causes d'action en vertu de la législation canadienne et américaine en valeurs mobilières et du common law concernant des déclarations faites par les défendeurs prétendument fausses et/ou trompeuses et le défaut prétendu de leur part de divulguer des faits défavorables importants. Les déclarations prétendument trompeuses concernent, entre autres, les informations prospectives de la Société, notamment, mais sans s'y limiter, sur les produits des activités ordinaires prévisionnels de la Société pour le quatrième trimestre de 2019 et l'exercice 2020, ses stocks, la « saturation du circuit » et le contrat d'approvisionnement de la Société avec la Province de Québec. En date des présentes, les montants réclamés en dommages-intérêts n'ont pas été quantifiés pour chaque litige. Ces actions sont à un stade préliminaire et n'ont pas encore été certifiées en tant que recours collectifs.

La Société ne peut prédire l'issue de ces litiges, mais elle a l'intention de se défendre vigoureusement et par tous les moyens possibles. La défense contre les actions en justice, qu'elles soient ou non fondées, demande beaucoup de temps à notre direction et nuit à notre capacité de concentrer pleinement nos ressources internes sur nos activités commerciales. De plus, les honoraires et frais juridiques engagés dans le cadre de ces activités peuvent être importants, et nous pourrions, à l'avenir, faire l'objet de jugements ou conclure des règlements de demandes de dommages-intérêts importants. En outre, le contrat de prise ferme que la Société a conclu avec les preneurs fermes comporte des clauses d'indemnisation contractuelles qui pourraient obliger la Société à indemniser ces derniers relativement à des recours à leur égard et à assumer les frais juridiques engagés en lien avec cette poursuite. Une décision contraire à nos intérêts pourrait entraîner le paiement de dommages-intérêts substantiels et avoir une incidence négative importante sur nos flux de trésorerie, nos résultats d'exploitation et notre situation financière, et la couverture de l'assurance peut être insuffisante pour couvrir notre responsabilité éventuelle.

Le 24 janvier 2020, la Société s'est vu signifier un exposé de demande par un fournisseur relativement à un contrat d'approvisionnement prétendument conclu entre UP Cannabis et le fournisseur avant l'acquisition de Newstrike par la Société le 24 mai 2019. L'exposé de demande déposé à l'égard de la Société réclame le paiement de factures qui seraient exigibles. En réponse à cette action, la Société a déposé un exposé de défense et une demande reconventionnelle le 26 février 2020. Il semble qu'il serait prévu, selon le contrat d'approvisionnement, que la Société achète certains produits de cannabis jusqu'en février 2020. La Société entend se défendre vigoureusement contre ces réclamations et promouvoir activement sa demande reconventionnelle, laquelle affirme notamment que le contrat d'approvisionnement n'a aucune valeur parce qu'il a été conclu de mauvaise foi.

CONTRAT DÉFICITAIRE

Au cours de la période, la Société a comptabilisé une provision pour contrat déficitaire de 3 000 \$ au titre d'un contrat d'approvisionnement à prix fixe visant certains produits de cannabis. Le contrat d'approvisionnement fait actuellement l'objet d'une poursuite, comme il a été indiqué ci-dessus. Les coûts et les obligations d'achat aux termes du contrat sont supérieurs aux avantages économiques que l'on peut en retirer. La perte connexe a été incluse dans les Autres profits et pertes.

27. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant résume les valeurs comptables des instruments financiers au 31 janvier 2020 :

	Note	Coût amorti	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Actifs		\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	80 426	–	–	80 426
Trésorerie soumise à restrictions	6	24 339	–	–	24 339
Placements à court terme	5	–	929	–	929
Créances clients		14 005	–	–	14 005
Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs	7	21 195	–	–	21 195
Montant à recevoir au titre des débetures convertibles	17	–	6 394	–	6 394
Créances locatives à long terme		4 738	–	–	4 738
Placements à long terme	23	–	6 330	–	6 330
Passifs		\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer		45 131	–	–	45 131
Passif lié aux bons de souscription	13	–	–	6 972	6 972
Obligation locatives – partie courante		4 454	–	–	4 454
Obligations locatives à long terme		25 732	–	–	25 732
Débetures convertibles		47 274	–	–	47 274
Emprunt à terme	18	31 754	–	–	31 754

Le tableau suivant résume les valeurs comptables des instruments financiers au 31 juillet 2019 :

	Note	Coût amorti	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
Actifs		\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	113 568	–	–	113 568
Trésorerie soumise à restrictions	6	22 350	–	–	22 350
Placements à court terme	5	–	25 937	–	25 937
Créances clients		19 693	–	–	19 693
Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs	7	15 247	–	–	15 247
Montant à recevoir au titre des débetures convertibles	17	–	13 354	–	13 354
Placements à long terme	23	–	14 277	–	14 277
Passifs		\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer		45 581	–	–	45 581
Passif lié aux bons de souscription	13	–	–	493	493
Passif au titre des loyers différés		946	–	–	946
Emprunt à terme	18	33 374	–	–	33 374

La valeur comptable des créances clients, des créditeurs et charges à payer et de l'emprunt à terme se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance relativement à court terme de ces instruments.

28. Produits complémentaires

Les produits complémentaires représentent les produits qui ne sont pas tirés de la principale activité de la Société décrite à la note 2. Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a réalisé des produits nets respectifs de 51 \$ et de 92 \$ (31 janvier 2019 – 62 \$ et 109 \$) liés à des honoraires de gestion.

29. Licence et redevances payées d'avance – HIP

Le 24 mai 2019, dans le cadre de l'acquisition de Newstrike, la Société a acquis une entente de redevances conclue avec le groupe The Tragically Hip (l'« entente Hip »), qui a pris effet le 12 janvier 2017 et qui prendra fin après cinq ans, et qui est assortie d'une option de renouvellement pour une période de deux ans au gré de The Tragically Hip. La contrepartie initiale de Newstrike se composait d'un échange de 3 000 000 d'actions ordinaires de Newstrike ayant une juste valeur initiale de 2 655 \$ ainsi que d'une redevance en vigueur de 2,5 % sur les produits tirés de produits de cannabis vendus par la Société en collaboration avec The Tragically Hip. La valeur de la transaction initiale a été répartie entre la licence (1 770 \$) et les redevances payées d'avance (885 \$). Les redevances payées d'avance sont réduites des redevances à payer. La juste valeur de la licence et de l'actif au titre des redevances payées d'avance se chiffrait respectivement à 926 \$ et à 600 \$ à la date d'acquisition du 24 mai 2019.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a inscrit une charge d'amortissement de 89 \$ et 177 \$, respectivement, calculée selon le mode linéaire sur une durée de cinq ans à compter de la date de prise d'effet en ce qui a trait à la licence et un montant de 36 \$ a été prélevé sur les redevances payées d'avance.

	31 janvier 2020	31 juillet 2019
Licence – HIP, déduction faite de l'amortissement	690 \$	867 \$
Redevances payées d'avance – HIP	506	542
Licence et redevances payées d'avance – HIP	1 196 \$	1 409 \$

30. Participation ne donnant pas le contrôle

Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives à la participation de 60 % de la Société dans Neal Up Brands Inc., avant les éliminations intragroupe.

	31 janvier 2019	31 juillet 2019
Actifs courants	2 500 \$	2 500 \$
Actifs nets	2 500	2 500
Participation ne donnant pas le contrôle (%)	40 %	40 %
Participation ne donnant pas le contrôle	1 000 \$	1 000 \$

Neal Up Brands Inc. exerce des activités limitées et ses actifs courants consistent en de la trésorerie détenue en mains tierces (note 6).

31. Obligations locatives

Le tableau suivant illustre l'évolution des obligations locatives implicites pour le semestre clos le 31 janvier 2020.

	\$
Solde au 31 juillet 2019	–
Ajustements liés à l'adoption d'IFRS 16 (note 4)	21 360
Solde au 1 ^{er} août 2019	21 360
Ajouts de contrats de location	9 460
Paiements de loyers	(2 050)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	1 416
Solde au 31 janvier 2019	30 186
Partie courante	4 454
Partie non courante	25 732

Les contrats de location de la Société consistent en des baux immobiliers visant des bureaux administratifs et un bail immobilier visant des locaux de production. La Société a comptabilisé en charges des paiements de loyers variables de 962 \$ et 1 923 \$, respectivement, pour le trimestre et le semestre clos le 31 janvier 2020.

Le tableau qui suit fait état des obligations locatives de la Société pour les cinq prochains exercices et par la suite en date du 31 janvier 2020 :

<i>Exercice</i>	2020	2021 – 2022	2023 – 2024	Par la suite	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations locatives	2 208	9 865	8 926	36 802	57 801

32. Produits tirés de la vente de marchandises

	<i>Trimestres clos les</i>		<i>Semestres clos les</i>	
	31 janvier 2020	31 janvier 2019	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	\$	\$	\$	\$
Vente au détail	22 983	14 792	41 233	19 986
Thérapeutique	834	1 387	1 881	2 823
Total des produits tirés de la vente de marchandises	23 817	16 179	43 114	22 809

Le total des produits tirés de la vente de marchandises est présenté après déduction du montant de la provision constituée à l'égard des retours sur ventes et des concessions de prix. Au cours du trimestre et du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a inscrit des montants respectifs de 1 441 \$ et de 3 421 \$ (31 janvier 2019 – néant et néant) au titre des provisions pour retours sur les ventes et des concessions de prix.

33. Informations sectorielles

La Société exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Toutes les immobilisations corporelles et incorporelles sont situées au Canada.

34. Provision au titre de la restructuration

	\$
Solde au 31 juillet 2019	–
Total des coûts de restructuration	3 981
Déduire : Montants versés	(3 798)
Solde au 31 janvier 2020	183

Au cours du semestre clos le 31 janvier 2020, la Société a entrepris une restructuration à des fins de rationalisation. Les coûts en découlant se sont établis à 3 981 \$ et se composent d'honoraires de services-conseils, d'indemnités de départ et d'autres coûts de cessation d'emploi.

35. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Les postes suivants composent les éléments hors trésorerie du fonds de roulement qui doivent se refléter dans l'activité des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société pour les périodes indiquées :

<i>Pour les semestres clos les</i>	31 janvier 2020	31 janvier 2019
	\$	\$
Créances clients	5 688	(9 549)
Taxes à la consommation à recouvrer et autres débiteurs	(11 215)	(3 484)
Charges payées d'avance	2 132	(6 223)
Stocks	(64 272)	(3 497)
Actifs biologiques	13 714	–
Créditeurs et charges à payer	763	3 564
Droit d'accise à payer	1 979	1 244
Total des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(51 213)	(17 945)

36. Impôts sur le bénéfice

Le taux d'impôt sur le bénéfice effectif de la Société s'établissait à 1,65 % pour le semestre clos le 31 janvier 2020. Le taux d'imposition effectif diffère du taux d'imposition prévu par la loi en raison principalement de la perte de valeur du goodwill et d'actifs d'impôt différé non comptabilisés. L'impôt sur le bénéfice de la période intermédiaire est calculé en fonction d'un taux d'impôt effectif annuel moyen estimatif de 14 %.

37. Révision de l'information financière

Comme il est indiqué à la note 4, la Société a révisé certaines informations financières liées à l'application initiale d'IFRS 16 *Contrats de location* qui avaient été incluses antérieurement dans les états financiers intermédiaires de la période close le 31 octobre 2019.

Au 1^{er} août 2019, les obligations locatives étaient sous-évaluées de 5 474 \$ et les actifs au titre de droits d'utilisation étaient sous-évalués du même montant en raison d'une erreur dans l'estimation du taux d'emprunt marginal de la Société. Le taux d'emprunt marginal utilisé pour les baux immobiliers visant les bureaux administratifs et les locaux de production s'établissaient à 8 % et à 12 %, respectivement (15,95 % et 18,95 %, respectivement, dans l'information financière publiée antérieurement).

Les corrections apportées au 1^{er} août 2019 (date de première application) sont indiquées dans la colonne « Révision » du tableau suivant :

	Au 1 ^{er} août 2019, tel qu'indiqué antérieurement au T1 de 2020	Révision en raison d'une erreur Au 1 ^{er} août 2019	Chiffre révisé au 1 ^{er} août 2019
Actifs			
Actifs non courants	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	274 679	5 474	280 153
Total des actifs	274 679	5 474	280 153
Passifs			
Passifs courants			
Obligations locatives	310	3 246	3 556
Passifs non courants			
Obligations locatives	15 576	2 228	17 804
Total des passifs	15 886	5 474	21 360

Les corrections correspondantes au 31 octobre 2019 sont indiquées dans la colonne « Révision » du tableau suivant :

	Au 31 octobre 2019, tel qu'indiqué antérieurement au T1 de 2020	Révision en raison d'une erreur Au 31 octobre 2019	Chiffre révisé au 31 octobre 2019
Actifs			
Actifs non courants	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	329 856	(1 300)	328 556
Total des actifs	329 856	(1 300)	328 556
Passifs			
Passifs courants			
Obligations locatives	301	3 978	4 279
Passifs non courants			
Obligations locatives	22 373	1 593	23 966
Total des passifs	22 674	5 571	28 245

L'incidence de l'erreur sur l'état du résultat global et l'état des flux de trésorerie était négligeable pour la période close le 31 octobre 2019.

38. Événements postérieurs à la date de clôture

Plan de vente de l'installation de Niagara

Le 2 mars 2020, la Société a parachevé un examen stratégique de sa capacité de culture et pris la décision de mettre en vente son installation de Niagara. Par conséquent, la valeur comptable de l'installation de Niagara devrait être recouvrée principalement par le biais de la vente plutôt que par l'utilisation continue.

Incidence mondiale de la pandémie de COVID-19

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a fait son apparition à Wuhan, en Chine. Depuis cette date, le virus s'est propagé dans plusieurs autres pays, et des infections ont été signalées dans le monde entier. Le Canada a confirmé son premier cas de COVID-19 le 25 janvier 2020, et le premier décès lié au virus a été signalé le 9 mars 2020. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 avait atteint le stade de pandémie.

Les autorités gouvernementales du Canada et d'autres pays ont émis des recommandations et pris des mesures afin de limiter la propagation du virus, notamment des restrictions sur les voyages, la fermeture des frontières, la fermeture des entreprises non essentielles, des quarantaines, l'isolement volontaire, le confinement sur place et la distanciation sociale. L'épidémie de COVID-19 et la réponse des autorités gouvernementales pour tenter de l'endiguer ont des conséquences majeures sur le secteur privé et sur les particuliers et provoquent des bouleversements sans précédent qui affectent les entreprises, la situation de l'emploi et l'économie. La propagation continue du virus à l'échelle nationale et internationale pourrait avoir des conséquences défavorables sur notre entreprise, nos activités et nos résultats financiers, notamment en raison de la perturbation de nos activités de culture et de traitement, de nos chaînes d'approvisionnement et de nos réseaux de vente et pourrait entraîner une détérioration générale des conditions économiques qui pourraient aboutir à une récession nationale ou mondiale. Étant donné la vitesse à laquelle l'épidémie de COVID-19 évolue et l'incertitude entourant son envergure, sa durée et son dénouement, il est impossible d'en estimer les répercussions sur notre entreprise, nos activités ou nos résultats financiers. Ces répercussions pourraient être importantes.

Nos tests de dépréciation des immobilisations corporelles et des placements sont généralement appliqués sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Ainsi, conformément aux IFRS, notre évaluation de ces actifs au 31 janvier 2020 ne reflète pas les événements survenus après la date de clôture. Nous continuons de travailler à la révision des prévisions et des plans de développement de la Société à la lumière de la situation actuelle et nous utiliserons les hypothèses et prévisions mises à jour dans le cadre de notre analyse des indices de dépréciation et de nos tests de dépréciation, si elles sont quantifiables, dans la mesure où de tels tests sont requis dans les périodes futures.